



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 9 mai 2024
N°82/ H030

**Commission
Démographie et Questions Sociales**

**Bilan de travail des producteurs de la statistique
Année 2023**

Sommaire

DEPS – DIRECTION DES ÉTUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES. MINISTÈRE DE LA CULTURE.....	3
DREES – DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES. MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ.....	10
DSED – DÉPARTEMENT DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE LA DOCUMENTATION. DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.....	22
INED– INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES.....	27
INSEE - (DÉPARTEMENT DE LA DÉMOGRAPHIE). DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	32
INSEE (UEDS) – UNITÉ DES ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	36
INSEE (DRCVM) – DÉPARTEMENT DES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	41
INSEE (DPCEM) – DÉPARTEMENT DES PRIX A LA CONSOMMATION ET DES ENQUÊTES MÉNAGES. DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....	46
IRDES (GIP) – INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ	49
MEDES – MISSION ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.....	51
OFDT – OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET TOXICOMANIES.....	59
SDES– SERVICE DES DONNES ET ÉTUDES STATISTIQUES - MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	65
ANNEXE. TEXTE DES AVIS DE MOYEN TERME 2019-2023.....	76

Note de lecture

Dans ce programme de travail, les producteurs ont indiqué les opérations et travaux faisant référence aux avis du moyen terme 2019-2023 du Cnis. Ces avis sont repérés de la manière suivante :

[AG : Avis généraux](#)

[DQS : commission « Démographie et Questions Sociales »](#)

Le texte des avis de la commission « Démographie et Questions Sociales » ainsi ceux des autres commissions du Cnis cités dans ce programme figurent en annexe.

BILAN 2023

0. Éléments de contexte en 2023

Le département, ainsi qu'il en a reçu mission depuis sa création en 2021, a poursuivi ses actions en direction des services partenaires du ministère, dans l'objectif de moderniser et valoriser son offre de ressources documentaires, d'éclairer de manière pertinente et efficace l'action publique et d'alimenter le grand public avec une offre de qualité, statistique, d'études et de recherche. Pour le service statistique ministériel, et ses pôles études et statistiques, le programme de travail défini a été particulièrement ambitieux. Il s'est agi de réaliser ou de suivre les nombreux projets engagés ou envisagés, en travaillant d'une part à la structuration de nos systèmes d'information et d'autre part à la meilleure articulation possible entre activités de recherche ou de soutien à la recherche et besoins des politiques publiques.

Depuis la crise sanitaire, le SSM Culture rend compte trimestriellement des effets économiques de la crise sur le champ marchand de la culture, à partir des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques (DGFIP), dans une note de conjoncture devenue une nouvelle collection d'études statistiques. En 2023, l'effet de l'inflation a été pris en compte dans cette publication.

Par ailleurs, pour rendre compte de l'activité de secteurs particulièrement impactés par la crise sanitaire, à savoir les lieux patrimoniaux (musées, lieux d'exposition, monuments nationaux), le cinéma et le spectacle vivant, il assure la coordination de la collecte des données et leur rediffusion en interne au ministère sous forme de tableaux de bord :

- de la fréquentation d'un échantillon de 70 lieux patrimoniaux nationaux représentatifs (récolte réalisée directement auprès des structures du panel) ;
- de la fréquentation des cinémas (données publiées par le Centre national du cinéma et de l'image animée, CNC) ;
- des chiffres d'affaires du spectacle vivant (données mensuelles d'indice de chiffres d'affaires des codes d'activités du spectacle vivant, publiées par la DGFIP à partir de la source fiscale).

Dans le prolongement du module de questions posées en janvier 2022 sur les perspectives de reprise des sorties culturelles dans le contexte de la crise sanitaire, un module de questions portant sur la fréquentation des Français des lieux de spectacles vivants ainsi que les freins à ce types de sorties culturelles a été ajouté à l'enquête du Crédoc « Conditions de vie et aspirations des Français ». Le terrain d'enquête s'est déroulé en septembre-octobre 2023.

Parallèlement, dans le cadre de l'engagement des établissements publics à réaliser leur bilan carbone, en 2022 une série de questions visant à mesurer les modalités de déplacements liés à une visite patrimoniale a été intégrée à l'enquête réalisée avec le Crédoc sur les visites patrimoniales des Français, qui s'intègre à l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ».

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Crédits d'impôt et mécénat culturels

Dans le cadre d'une convention signée avec la DGFIP et après émission d'un avis favorable du Cnis, le Deps expertise depuis cette année les données fiscales relatives à sept dispositifs de crédits d'impôt (métier d'art, audiovisuel, cinéma international, cinéma, jeu vidéo spectacle vivant et phono) et celles relatives au mécénat, en vue de décrire les bénéficiaires et les montants concernés par ces dispositifs.

Enquête à l'écoute des visiteurs dans les territoires ultra-marins

L'enquête annuelle « à l'écoute des visiteurs » contribue à une connaissance générale des publics des établissements concernés et de leurs pratiques de visite, en fonction d'axes d'analyse variés : la situation de visite (de proximité ou touristique), le volume de fréquentation du lieu patrimonial, la nature des collections. Il permet de suivre l'évolution des publics des lieux patrimoniaux dans le temps et de mesurer la satisfaction qu'ils retirent de leur visite. Il permet également à chaque établissement participant de se situer par rapport à l'ensemble de l'échantillon enquêté.

Une déclinaison de cette enquête a eu lieu en 2023 dans quatre territoires ultramarins : Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Cette enquête a été élaborée en collaboration avec les directions des affaires culturelles et les directeurs et directrices d'établissements muséaux de ces territoires. Le Deps assure la coordination et l'analyse de l'enquête par questionnaire auprès des visiteurs des musées et monuments nationaux ultra-marins.

Expertise des données du pass Culture

Le suivi du pass Culture entre dans les préoccupations du Deps en matière de socialisation culturelle et d'évaluation des politiques publiques. Dans le cadre d'une mission de l'Inspection générale des affaires culturelles, appuyé par un avis favorable du Cnis et une convention avec la société du pass Culture, le Deps va engager une analyse des données concernant les bénéficiaires du pass Culture et leurs usages de ce dispositif. Parallèlement, des questions portant sur les freins à l'utilisation du pass Culture ont été intégrées dans le panel Orientation de l'Education nationale, qui porte quant à lui sur un échantillon représentatif des jeunes scolarisés. Les données du pass Culture ont été mises à disposition du Deps fin novembre 2023.

Formations artistiques et culturelles en 2021 : 175 000 étudiants dans 700 établissements

Une production d'indicateurs a été réalisée à partir des données de l'enquête Sise (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) du Sies (Service statistique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche), dont le ministère de la Culture assure le suivi pour les écoles artistiques et culturelles. Elle a également utilisé les informations de l'enquête réalisée par le département des études du ministère de l'Éducation nationale (Depp) pour les formations supérieures suivies dans un établissement relevant de l'enseignement secondaire (des lycées principalement). Ces indicateurs, qui ont fait l'objet d'une publication du Deps en novembre, rendent compte des profils des étudiants (sexe, origine scolaire, origine sociale) selon le lieu où ils étudient (type d'établissement, lieu géographique) et le domaine artistique et culturel pour lequel ils sont formés.

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales

Une nouvelle étude a analysé l'évolution des dépenses culturelles des collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités et communes) à partir des comptes de gestion des collectivités territoriales. Plusieurs indicateurs sont mobilisés par niveau de collectivité et étudiés en évolution depuis 2015 : les dépenses culturelles totales des collectivités, les dépenses rapportées à la population (euro par habitant), ou rapportées aux dépenses totales (effort culturel). L'analyse porte également sur la répartition et l'évolution de ces dépenses par domaines culturels tels qu'ils sont

répertoriés dans les nomenclatures comptables de chaque type de collectivité. Le croisement avec la nature économique des dépenses distingue les dépenses de fonctionnement de celles en investissement, les dépenses directes des subventions ou encore les dépenses de personnel des autres charges courantes.

Plateforme SIBIL (système d'information billetterie)

SIBIL (Système d'Information BILletterie) a été mis en place le 1^{er} juillet 2018 en application de l'article 48 de la loi « Liberté de création, architecture et patrimoine ». Il s'agit d'un dispositif légal de remontée centralisée des données de billetterie par voie dématérialisée du spectacle vivant, conçu pour constituer un référent national d'informations sur la fréquentation et la recette globale de billetterie. Les données recueillies sont traitées par le service statistique du ministère de la Culture (Deps), dans le respect du secret statistique et des autres secrets prévus par la loi, garantissant leur anonymat et leur confidentialité.

Le déploiement du dispositif, qui devait concerner tous les entrepreneurs du spectacle à partir d'avril 2020 a été retardée par le contexte sanitaire. En 2023, le dispositif est monté en charge et inclus désormais plus de 2 500 déclarants. En outre, le Deps a complété le dispositif par une convention d'échange de données avec le Centre national de la musique (CNM) et l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), lui permettant d'avoir accès aux déclarations des structures redevables de la taxe sur leurs spectacles. De premiers indicateurs sur la billetterie du spectacle vivant en 2022, produits à partir de ces trois sources donneront lieu à une publication en décembre 2023.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Sans objet

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Refonte de la nomenclature statistique des activités économiques dans la communauté européenne (NACE) et en France (NAF)

Le travail en réseau de l'Insee et des Services statistiques ministériels (SSM) permet à l'ensemble des producteurs de statistiques de définir et de partager les concepts et les nomenclatures pour comparer leurs statistiques tant au niveau national qu'international. L'Insee assure une coordination dans ce domaine, instituée par le décret de création de l'Institut en 1946. Les SSM participent aux travaux d'harmonisation des nomenclatures et des concepts et veillent à leur application dans leur ministère respectif. À ce titre, le Deps participe aux discussions qui concernent le champ culturel dans le cadre de la refonte de la NACE et de la NAF. Il coordonne notamment les consultations menées auprès des différentes directions du ministère de la culture ainsi que des organisations professionnelles.

Participation du Deps au groupe d'experts d'Eurostat sur la définition et la mesure du champ culturel dans les statistiques nationales et européennes

Dans la continuité des travaux ESS-Net menés entre 2009 et 2011 sous l'égide d'Eurostat, un groupe d'experts est réuni afin de faire évoluer l'harmonisation européenne de la définition et de la mesure du périmètre européen de la culture à partir des codes de la NACE. Le Deps représente la France en tant que SSM-Culture.

Base des sites, lieux et des équipements culturels : BASILIC

Mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles pour établir et actualiser un référentiel partagé des équipements culturels maillant le territoire national

En 2023, consolidation, enrichissement et mise à jour de la base des lieux et équipements culturels en vue du versement des données dans la base permanente des équipements de l'Insee. Amélioration du géocodage de l'ensemble des lieux culturels en lien avec l'Insee afin, notamment, de permettre l'exploitation de données au niveau de l'Iris.

Cartographie nationale des festivals

Cette cartographie répertorie 7 300 festivals ayant connu une édition en 2019 et analyse, à l'échelle régionale et départementale, la discipline dominante, la saisonnalité et la longévité des festivals.

L'emploi en 2020 dans les professions culturelles et artistiques suite au changement de nomenclature des PCS

Pour déterminer les effectifs et caractéristiques sociodémographiques et d'emploi des professions culturelles et artistiques en 2020, la source utilisée est l'enquête emploi dont trois millésimes successifs (de 2019 à 2021) sont empilés, afin de garantir la robustesse et la fiabilité des résultats sur ce champ restreint. Alors que les professions sont codées selon la nomenclature des PCS 2003 dans les millésimes 2019 et 2020, l'enquête emploi 2021 est la première enquête du service statistique public utilisant la nouvelle PCS 2020. Comme il n'existe pas systématiquement de stricte équivalence entre un seul code détaillé de la PCS 2003 et un seul code détaillé de la PCS 2020, un suivi manuel des libellés de professions a été réalisé dans l'enquête emploi 2021 de façon à leur affecter un code PCS 2003.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Atlas numérique Culture des territoires

L'Atlas est un outil numérique de cartographie et de datavisualisation dynamiques. Cet outil permet d'articuler un plus grand nombre d'indicateurs à des échelles territoriales fines afin de donner à voir de façon précise les disparités territoriales en matière d'offre et d'activités culturelles, ainsi que les politiques publiques mises en place pour en favoriser l'accès. Les données propres au champ culturel sont replacées dans leur contexte démographique, économique, touristique, etc.

En 2023, l'enrichissement du site internet s'est traduit par l'ajout de données culturelles (collectivités 100 % EAC - Éducation Artistique et Culturelle) ou la mise à jour de jeux de données (dépenses culturelles des collectivités territoriales, emploi et entreprises culturels) ; la consolidation de la structure des jeux de données associées à l'Atlas, déposés en données ouvertes et sous API dans data.culture.gouv.fr et dans data.gouv.fr.

Tableaux de bord VIDOC (visualisation des données de la culture)

VIDOC (VIsualisation des DONnées de la Culture) est un dispositif interne, piloté par le Service du numérique du Ministère de la culture (Snum) et par le département Stratégie et modernisation du Secrétariat général, de visualisation des données de la Culture via des tableaux de bord interactifs. Les données présentées sont déjà diverses : régions, patrimoines, création artistique, livre et lecture. Le Deps est responsable d'actualiser les données mensuelles de fréquentation des cinémas, des établissements patrimoniaux et les données de chiffres d'affaires du spectacle vivant, en année courante et en comparaison avec l'année 2019. Il actualise également des tableaux de bord permettant de visualiser des données issues de l'application SIBIL (fréquentation, recettes, inscriptions et transmissions de déclarations) et qui ont vocation à être enrichis l'an prochain.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Sans objet

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
N. Berthomier, A. Jonchery, « Visites de musée et d'exposition au fil de l'âge » Coll. « Cultures Études », janvier 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Visites-de-musee-et-d-exposition-au-fil-de-l-age-CE-2023-1		DQS 3. Mieux connaître les conditions de vie de l'enfant
E. Millery, E. Négrier, S. Coursière, « Cartographie nationale des festivals », Coll. « Cultures Études », février 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Cartographie-nationale-des-festivals-CE-2023-2	AVG 5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales	
N. Berthomier, A. Louguet, J. M'Barki et S. Octobre, « Langues et usages des langues dans les consommations culturelles en France », Coll. « Cultures Études », mars 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Langues-et-usages-des-langues-dans-les-consommations-culturelles-en-France-CE-2023-3	AVG 5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales	
A. Louguet, « S'informer à l'ère du numérique », Coll. « Cultures Études », novembre 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/S-informer-a-l-ere-du-numerique-CE-2023-4		DQS 8. Suivre le développement du numérique et ses effets sociaux
E. Millery, L. Garcia, « Loisirs des villes, loisirs des champs », Coll. « Cultures Études », novembre 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Loisirs-des-villes-loisirs-des-champs-CE-2023-5	AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité	TRT 9. Mesurer l'accès aux équipements et services
N. Pietrzyk, « Le poids économique direct de la culture en 2021 », Coll. « Cultures Chiffres », juin 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2023/Le-poids-economique-direct-de-la-culture-en-2021-CC-2023-1	AVG 1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance	
C. Bunel et J-C. Delvainquière, « Dépenses culturelles des collectivités territoriales de 2015 à 2020 », Coll. « Cultures Chiffres », juillet 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2023/Depenses-culturelles-des-collectivites-territoriales-de-2015-a-2020-CC-2023-2		TRT 10. Étendre l'information sur les collectivités locales
S. Molinero, « Formations artistiques et culturelles	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-		

en 2021 », Coll. « Cultures Chiffres », novembre 2023	statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2023/Formations-artistiques-et-culturelles-en-2021-175-000-etudiants-dans-700-etablissements-CC-2023-3		
Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, mars 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Observatoire-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication/Observatoire-2023-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication	AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité	
Observatoire de la billetterie du spectacle vivant	À paraître en décembre		
J. Stevanovic, L.Zizi-Battery, T. Vilbert, « Patrimostat 2023 », septembre 2023	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Patrimostat/Patrimostat-2023	AVG 5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales	
Chiffres Clés 2023	À paraître en janvier		
Notes trimestrielles d'analyse conjoncturelle des secteurs culturels	https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Note-de-conjoncture		

BILAN 2023

0. Éléments de contexte en 2023

Éclairer le débat sur les politiques publiques dans les champs sanitaire et social constitue toujours une forme de gageure car il s'agit d'un champ extrêmement large, qui va de la retraite à la santé, du handicap à la dépendance, de la famille à la solidarité. Cela revient à suivre statistiquement l'équivalent d'un peu plus de 30 points de PIB de dépenses publiques.

En plus des études et enquêtes récurrentes, la Drees a mené en 2023 des enquêtes aperiodiques originales.

Concernant le dispositif d'enquêtes sur le handicap, après l'interrogation des personnes handicapées vivant en logement ordinaire en 2022, ont été interrogées les personnes vivant en établissement et leurs éventuels aidants.

Un test a également été réalisé auprès des structures en charge d'accueillir des personnes en difficulté sociale, en prévision de la nouvelle édition de l'enquête « Sans-domicile », préparée avec l'Insee, programmée pour le printemps 2025.

Côté santé, le 13 juin 2023, a eu lieu la deuxième édition de l'enquête sur les urgences hospitalières interrogeant tous les services d'urgences et tous les patients se présentant dans ces services sur une fenêtre de 24 heures.

Au-delà de cette production d'enquêtes et de données pour répondre à sa mission première d'information générale sur la santé et les solidarités, la Drees a continué à intervenir en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, forte de sa connaissance des données chiffrées. L'exploitation et l'amélioration des outils de microsimulation se sont poursuivies, que ce soit pour évaluer l'impact redistributif du système socio-fiscal français, avec un investissement particulier sur la situation des étudiants, ou pour analyser le fonctionnement du système de retraite, ou encore pour simuler l'évolution à venir de la masse salariale des hôpitaux publics.

Enfin, la Drees poursuit le développement d'une troisième mission, apparue en pleine lumière au moment de la crise Covid. Elle consiste à offrir un appui aux directions opérationnelles des ministères en charge de la santé et des solidarités lorsqu'il s'agit de concevoir et d'utiliser leurs systèmes d'information pour mieux piloter avec la donnée recueillie les politiques dont elles ont la charge. Cette mission n'est pas sans lien avec celle d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC) pour le secteur de la santé et de la solidarité, qui a été confiée à la Drees en 2021. 2023 est l'année d'élaboration de la nouvelle feuille de route, courant jusqu'en 2026, en matière de partage et d'ouverture des données.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Concernant le domaine sanitaire :

Deux enquêtes exceptionnelles ont été collectées en 2023 :

Enquête sur les urgences hospitalières

L'enquête Urgences 2023 s'est déroulée le mardi 13 juin 2023, dix ans après l'enquête de 2013. Elle est conduite en partenariat avec la société française de médecine d'urgence (SFMU) et le groupe francophone de réanimation et d'urgences pédiatrique (GFRUP), et en collaboration avec SUdF¹, l'Amuf², la FedORU³ et le SNUHP⁴. Cette nouvelle édition permettra de décrire les passages aux urgences (circonstances de venue aux urgences, étapes de la prise en charge, aval) et les services, dans un contexte de hausse continue du nombre de prise en charge aux urgences (18,8 millions en 2013, 20,4 millions en 2021).

Elle est doublement exhaustive car elle interroge toutes les structures d'urgences et tous les patients se présentant aux urgences sur une fenêtre de 24h :

- collecte dans les 719 points d'accueil des urgences générales et pédiatriques ;
- sur 24 heures, du mardi 13 juin 2023 à 8h au lendemain 8h ;
- un questionnaire papier pour chaque patient (environ 60 000 passages) ;
- un questionnaire « Structure » par point d'accueil.

Enquête PaRIS (*Patients related indicator survey*)

L'enquête PaRIS (*Patient-Reported Indicator Survey*, littéralement « enquête sur les indicateurs renseignés par les patients ») est menée simultanément dans 20 pays membres de l'OCDE, dont la France. La Drees est en charge du volet français de cette enquête. Conduite auprès des médecins généralistes et de leurs patients, elle permettra d'analyser l'effet des pratiques des médecins sur l'expérience du patient et son état de santé et de comparer les pratiques entre les différents pays membres de l'OCDE participant à l'enquête. Elle permettra en particulier d'analyser la prise en charge et le suivi des patients atteints de pathologies chroniques (par exemple diabète, hypertension artérielle, problème respiratoire, ou cardiovasculaire).

La collecte s'est déroulée à l'automne 2023.

Concernant le domaine social et médico-social :

Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales

Le volet Étudiants des enquêtes auprès des écoles de formation aux professions sociales a été rénové et sa collecte, commencée début 2022, s'est achevée au premier trimestre 2023. Ont été interrogés tout au long de l'année, au gré des dates des rentrées scolaires, l'ensemble des étudiants de toutes les formations délivrant un diplôme du ministère des solidarités et de la santé. Outre un questionnaire « socle », elle inclut un module thématique sur l'attractivité des métiers et l'impact de la crise sanitaire. L'exploitation des résultats, commencée en 2023 permettra de publier les premiers résultats en 2024.

1Samu-Urgences de France

2Association des médecins urgentistes de France

3Fédération des observatoires régionaux des urgences

4Syndicat national des urgentistes de l'hospitalisation privée

Enquêtes Autonomie : après le volet « Ménages » de l'enquête, les volets « personnes résidant en établissements » et « aidants de personnes résidant en établissements » ont vu leur collecte démarrer en 2023. [DQS1, DQS2]

Enquête ES-Handicap : une nouvelle vague de l'enquête quadriennale auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés a été menée en 2023. Cette enquête permet de recueillir des informations sur les établissements, leurs personnels ainsi que les résidents. [DQS1]

L'instruction a été engagée pour plusieurs opérations dont la collecte aura lieu dans les années ultérieures :

Préparation de la réédition de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) : la première édition de l'enquête a été réalisée par la Drees et l'Insee au 4^e trimestre 2014. Elle a permis de décrire les ressources et les conditions de vie des jeunes de 18 à 24 ans résidant en France hors Mayotte, qu'ils vivent en logement ordinaire ou en collectivité. Les parents des jeunes adultes ont également été interrogés. L'enjeu était notamment d'apporter des informations pour préciser la mesure du niveau de vie de cette population, mais aussi pour alimenter la réflexion méthodologique sur la nature et l'évaluation des ressources à prendre en compte dans la définition du niveau de vie de cette tranche d'âge. En réponse à la forte demande d'information sur la situation des jeunes adultes, la Drees a engagé en 2023 l'instruction de la réédition de cette enquête en lien avec l'Insee. Ce projet est soutenu fortement par la DGESIP⁵ et l'Injep⁶. Le calendrier envisagé à ce stade de l'instruction est une collecte au 4^e trimestre 2027.

Préparation de l'enquête Sans-Domicile 2025 : pour cette opération, menée en co-maîtrise d'ouvrage par la Drees et l'Insee, et dont la collecte aura lieu au 2^e trimestre 2025, les opérations menées en 2023 ont consisté à tirer l'échantillon des unités urbaines concernées par l'enquête, élaborer le questionnaire de l'enquête « Structures » et le test de cette enquête, et concevoir le questionnaire de l'enquête « Individus » ainsi que son test en *focus group*. [DQS5]

EHIS : les travaux préparatoires au millésime 2025, maintenant sous règlement européen débutés en 2022 se sont poursuivis en 2023.

Enquête EH-PA : L'enquête EHPA est l'une des quatre enquêtes, gérées par la Drees, sur les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ces enquêtes portent en grande partie sur une population qui ne vit pas en logement ordinaire, absente de la plupart des enquêtes du service statistique public. Jusqu'à présent, l'enquête EHPA était une enquête administrative. L'édition 2023 est la première pour laquelle l'avis d'opportunité et le label d'intérêt général et de qualité statistique du Cnis sont demandés. La collecte se déroulera au 1^{er} semestre 2024.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Dans le domaine social et médico-social :

RI-Insertion : la consolidation et le traitement des données individuelles sur les parcours des bénéficiaires du RSA, émanant des Conseils Départementaux, de la Cnaf⁷, de la MSA⁸ et de Pôle Emploi s'est poursuivie en 2023. Les premiers résultats et les données individuelles (portant sur la période 2017-2020) seront diffusés début 2024. La deuxième vague (portant sur la période 2021-2022) a été collectée en 2023 et fera l'objet d'une diffusion au printemps 2024. [EQRT2]

5Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

6Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire

7Caisse nationale d'allocations familiales

8Mutualité sociale agricole

La collecte des **remontées individuelles sur l'autonomie (RI-autonomie)** a également commencé en 2023. Cette base vise à rassembler l'information individuelle sur toutes les prestations versées au titre du handicap, de la perte d'autonomie ou de l'invalidité, notamment par les conseils départementaux, la Cnam⁹ et la Cnaf. Elle prendra la suite des opérations de remontées individuelles déjà réalisées par la Drees par le passé pour certaines prestations, mais visera cette fois-ci une couverture plus globale. Les RI-autonomie constitueront, entre autres, le volet « données administratives » du dispositif d'enquêtes Autonomie. [DQS1, DQS2]

Échantillon interrégimes de retraités 2020 (EIR - collecté tous les quatre ans) ; cet échantillon couvre aussi le champ de l'invalidité et cette nouvelle vague inclura, pour la première fois, les rentes d'incapacité permanente du risque AT-MP, permettant de combler ainsi une des « zones d'ombre » de la statistique publique ; en réponse à une demande du Cnis, la taille de l'échantillon a été sensiblement augmentée, afin de permettre des analyses sur des populations particulières plus petites. Sa collecte, entamée en 2020 se poursuivra jusqu'en 2024 pour la partie invalidité. [DQS1, SERPU3]

Échantillon interrégimes des cotisants 2021 : la préparation de la vague 2021 de ce dispositif quadriennal a débuté fin 2020, dans le contexte de montée en charge du répertoire de gestion des répertoires uniques, qui modifie les systèmes d'informations de certaines caisses de retraite. En 2023, la collecte a commencé. Elle a été découpée en trois vagues (fin septembre 2023, fin novembre 2023, fin janvier 2024) et devrait donc se poursuivre en 2024. L'intégration de données sur la pénibilité est encore à l'étude. [DQS1, SERPU3]

Des appariements de données ont également été réalisés en 2023, grâce notamment au CSNS (*cf. Infra*). Dans le domaine des retraites, ces appariements concernent d'une part l'EIR et l'Eniacrams¹⁰ et entre d'autre part l'EIR et les RI-APA (remontées individuelles d'informations sur les parcours des bénéficiaires de l'APA¹¹ transmises par les Conseils départementaux).

Dispositif OLINPE : depuis janvier 2023, la Drees est responsable de la production du dispositif d'observation longitudinale individuelle et nationale en protection de l'enfance (OLINPE), piloté auparavant par l'observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE). Cette base de données doit rassembler les données administratives individuelles des conseils départementaux et des collectivités à statut particulier en charge de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Cette source vise à affiner la connaissance des mineurs et jeunes majeurs accompagnés par l'ASE, et notamment à produire des statistiques inédites sur les parcours en protection de l'enfance (Avis DQS 3). Ces données ont vocation à être enrichies, par appariement à d'autres sources, d'informations sur les conditions de vie de ces enfants (santé, scolarité,...), et d'éléments sur leur parcours à la sortie du dispositif de protection de l'enfance, notamment en terme d'insertion professionnelle. La première collecte par la Drees a donc été lancée en juin 2023, en intégrant pour la première fois des données d'identification et se poursuivra jusqu'à début 2024. Le taux de réponse est à ce jour bien supérieur à celui des années précédentes mais reste à améliorer. Des investissements importants et indispensables ont débuté en 2023 : la création d'une large documentation et d'outils pour accompagner la collecte et l'analyse de fichiers reçus, de nombreuses concertations des départements et des éditeurs de logiciel, le lancement des travaux de refonte du dispositif (bilan des difficultés rencontrées, installation des groupes de travail). Ces travaux se poursuivront notamment en 2024 afin d'améliorer le taux de participation des collectivités, la complétude des données transmises et leur qualité, les données collectées jusqu'ici ne permettant pas la production de statistiques robustes. [DQS3 et TRT 10].

Protection maternelle et infantile : dans le cadre de son enquête annuelle Aide sociale auprès des collectivités en charge de l'aide sociale départementale, la Drees collecte des données auprès des services de protection maternelle et infantile sur leurs personnels, les établissements d'accueil du jeune enfant qu'ils agréent, sur les agréments d'assistants maternels et d'assistants familiaux

⁹Caisse nationale d'assurance maladie

¹⁰Échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux

¹¹Allocation personnalisée d'autonomie

qu'ils décident ainsi que sur leur activité dans les domaines de la santé de l'enfant, des mères et de promotion de la santé sexuelle. Le questionnaire a été révisé en 2022. La collecte de l'enquête renouvelée a eu lieu en 2023 sur l'année 2022. [DQS3 et TRT 10]

Revenus des bénéficiaires de minima sociaux et éligibilité

La Drees, la Cnaf et l'Insee ont fait appairer l'enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) avec les données du Dispositif Ressources Mensuelles (DRM, opérateur Cnav) pour améliorer la connaissance des revenus dans deux dimensions : un plus grand détail et une fréquence mensuelle (annuelle dans l'ERFS). Cet appariement a plusieurs objectifs ; en premier lieu, des travaux de la Drees ont montré que les informations de l'ERFS ne permettent pas d'identifier précisément les éligibles à la prime d'activité, en raison des fluctuations mensuelles de leurs revenus d'activité, défaut que devrait pallier l'appariement. Ainsi, cet appariement devrait permettre d'estimer le non-recours à la prime d'activité (en 2025 au plus tôt). En second lieu, la Drees, la Cnaf et l'Insee prévoient d'exploiter cet appariement pour améliorer le modèle de microsimulation Ines, en particulier pour le vieillissement des revenus de l'ERFS. Cet appariement n'exploite pas le CSNS, mais le NIR, car le DRM n'est pas CSNSisé. [AVG4, AVG7]

Dans le domaine sanitaire :

Statistique annuelle des établissements de santé

Une refonte de la collecte de la statistique annuelle d'entreprise (SAE), collecte annuelle administrative d'envergure, a été engagée en 2023 pour prendre en compte la réforme des autorisations qui entrera en vigueur à partir de 2023 et affectera la collecte 2024.

EDP-Santé

La Drees finalise la production d'un nouveau millésime de l'EDP-santé. Les thématiques d'étude prioritaires porteront sur les disparités sociales et géographiques des prises en charge des personnes atteintes du Covid, les inégalités d'exposition à la pollution de l'air et conséquences sur la santé, l'état de santé somatique des personnes atteintes de troubles psychiatriques ou encore les tentatives de suicides et les suicides. La Drees travaillera à constituer un entrepôt de données de santé pour pérenniser la source et ouvrir son accès. [AVG2, EDD8]

Revenus des professionnels de santé

La Drees finalise également la production d'une base de données exhaustives sur les revenus des professionnels de santé ayant une pratique libérale. Cette base de données associe à chaque professionnel de santé libéral des données relatives à son activité – fournies par la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) – et des données relatives à ses différents types de revenus, issues de la déclaration d'imposition sur le revenu et fournies par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Elle est réalisée tous les trois ans depuis 2005, mais du fait de la crise sanitaire, il a été décidé que le prochain millésime porterait sur 2021 et non 2020. Par rapport aux précédents appariements, cette base de données intégrera l'ensemble des médecins, sages-femmes, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes inscrits au RPPS¹², et plus uniquement les libéraux, afin de pouvoir comparer les revenus des professionnels de santé libéraux (ou en exercice mixte) à ceux des salariés.

Causes de décès

La Drees pilotera le projet de rattrapage de la production des statistiques médicales de causes de décès, en lien étroit avec le CepiDC, au nom des administrations centrales concernées (DGS¹³, la Drees, la DGRI¹⁴ et l'Insee). Elle conduira également la mise en place du projet de rénovation du processus de production de ces statistiques. Ces projets font suite aux recommandations du

12Répertoire partagé des Professionnels intervenant dans le système de santé

13Direction générale de la Santé

14Direction générale de la Recherche et de l'Innovation

rapport conjoint de l'IGAS¹⁵, de l'IGESR¹⁶ et de l'Inspection générale de l'Insee sur la production de ces statistiques.

Dépenses de santé

La Drees a engagé un projet important de refonte de la méthode d'estimation des dépenses de santé en soins de ville. Jusqu'à présent, ces dépenses étaient estimées à partir de tableaux agrégés fournis par les caisses, qui nécessitent de nombreux retraitements, corrections et imputations. En outre, par essence, l'analyse des dépenses était conditionnée à la maille de ces tableaux agrégés. Le projet consiste à rebaser les estimations de dépenses en agrégeant les dépenses atomiques issues du système national des données de santé, qui contient l'ensemble des dépenses de soins de ville, à un niveau très désagrégé. Ce projet s'accompagne d'une refonte importante de la nomenclature de travail des comptes de la santé. Il devrait converger au cours de l'année 2024, pour la publication du panorama des comptes de la santé en septembre 2024. Il améliorera le diagnostic, le commentaire et la qualité des estimations. En outre, il est prévu qu'il permette d'enrichir la contribution de la Drees aux estimations de dépenses de santé construites pour le département des comptes nationaux de l'Insee.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La Drees a développé une extension du modèle de microsimulation Ines aux étudiants décohabitants. En effet, les ménages dont la personne de référence est étudiante sont usuellement exclus des analyses basées sur les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), et de ce fait également des analyses basées sur Ines, qui s'appuie sur les ERFS. Cette extension permet de simuler l'impact de réformes concernant cette population, qu'il s'agisse par exemple d'une réforme des bourses ou des allocations logement. [DQS 6]

En collaboration avec l'Insee, la Drees a mené un travail méthodologique sur les échelles d'équivalence à l'appui de la dernière édition de l'enquête Budget des familles. L'enjeu était de questionner l'actualité de certaines hypothèses retenues dans le calcul de l'échelle d'équivalence de l'OCDE relative notamment au seuil d'âge on considère qu'un enfant « coûte » autant qu'un adulte, dans un contexte où la structure de consommation a évolué, et à la prise en compte de la diversité des configurations familiales, dans un contexte d'augmentation des séparations conjugales et de recompositions familiales. Les résultats suggèrent que ces choix mériteraient d'être rediscutés. Dans la lignée de ces travaux, l'OCDE engage une recherche, subventionnée par la Drees, qui vise à vérifier si les résultats obtenus sur données françaises se retrouvent au niveau européen. [DQS 6]

Elle a poursuivi, en partenariat avec l'Institut des politiques publiques (IPP), des travaux sur les indicateurs au niveau local d'accès aux établissements et services médico-sociaux ou sociaux (indicateurs de type accessibilité potentielle localisée ou APL). Les travaux visent à mieux estimer les besoins, au dénominateur des indicateurs, et à élargir l'éventail des services et établissements aidants les personnes âgées considérés. [TRT9]

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

La Drees a poursuivi le déploiement de son outil de datavisualisation VILAS, dédié aux indicateurs de l'action sociale départementale. Outre les mises à jour des indicateurs figurant dans l'outil, la Drees a instruit le développement de nouvelles fonctionnalités comme la possibilité de croiser et

15Inspection générale des Affaires sociales

16Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche

surposer des indicateurs, ou encore l'édition de rapports. [TRT1]

Suite au lancement du nouveau site internet en février 2021, plusieurs projets d'amélioration seront lancés pour renforcer la lisibilité et l'accessibilité de nos productions, avec notamment :

- accès facilité aux données ;
- développement des passerelles entre le site institutionnel et le site d'Open data ;
- valorisation des contenus grâce à de nouveaux gabarits et outils de data visualisation.

Un travail spécifique sera par ailleurs mené en partenariat avec les conseils départementaux afin de développer de nouveaux outils de diffusion (outils interactifs, data visualisation, etc.), adaptés à leurs besoins pour le pilotage des aides sociales dont ils ont la charge. [TRT1]

En 2023 comme en 2022, la Drees a poursuivi sa politique d'ouverture de codes, avec la publication des codes de nouvelles études. En plus de ses propres travaux, elle intervient pour favoriser également cette dynamique dans les domaines de la santé et des solidarités à l'échelle de ses ministères de tutelle, dans le cadre de son rôle d'administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (AMDAC).

La Drees poursuit également les efforts investis dans la vulgarisation de ses contenus pour les rendre accessibles et compréhensibles par le public le plus large possible, avec notamment le développement de vidéos pédagogiques et d'infographies, et le renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Appariement CARE-RI-APA Étudier les parcours d'entrée dans l'APA, au regard des caractéristiques des personnes âgées quelques années auparavant.	Enquête CARE	Insee	RI-APA 2017	Drees	Intersection de champ
Appariement EIR-Eniacrams Étudier le passage à la retraite des bénéficiaires de minima sociaux et des personnes qui ne valident pas de trimestre. Étudier les parcours passés des personnes qui entrent au minimum vieillesse dès le début de leur période de retraite.	EIR 2016	Drees	Eniacrams	Drees	Intersection du champ
Appariement EIC-Eniacrams	EIC 2017	Drees	Eniacrams	Drees	Intersection du champ

<p>crams Analyser les carrières et les droits acquis des bénéficiaires des minima sociaux et de la prime d'activité. Analyse les « trous de carrières » des affiliés (correspondent-elles à des périodes de perception d'une autre prestation?). Analyse les déroulés de carrière (emploi et chômage) préalable à l'entrée dans les minima sociaux.</p>					champ
<p>Appariement EIR-EDP Suivre le non-recours au minimum vieillesse. Enrichir l'EIR avec les données fiscales et des données ménages. Étudier le partage entre pensions d'invalidité des régimes obligatoires et prévoyance invalidité.</p>	EIR 2016	Drees	EDP 2016	Drees	Intersection du champ
<p>Appariement EIR-RI-APA 2017 Étudier le lien entre la prévalence de l'APA et les caractéristiques de retraite et de carrière</p>	EIR 2016	Drees	RI APA 2017	Drees	Intersection du champ
<p>Appariement Eniacrams-EDP Étudier les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires de minima sociaux</p>	Eniacrams	Drees	EDP	Insee	Intersection du champ Eniacrams – EDP – EIR
<p>Appariement EIR-EDP Suivre le non-recours au minimum vieillesse. Enrichir l'EIR avec les données fiscales et des données ménages. Étudier le partage entre pensions d'invalidité des régimes obligatoires et prévoyance invalidité.</p>	EIR 2016	Drees	EDP 2016	Drees	Intersection du champ

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les retraités et les retraites - Édition 2023	Les retraités et les retraites – édition 2023 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)		
Retraite : parmi les femmes bénéficiant de majorations de durée d'assurance pour enfants, trois sur quatre voient leur pension augmenter grâce à ces trimestres	Retraite : parmi les femmes bénéficiant de majorations de durée d'assurance pour enfants, trois sur quatre voient leur pension augmenter grâce à ces trimestres (solidarites-sante.gouv.fr)		
Minima sociaux et prestations sociales - Édition 2023	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-referenc/panoramas-de-la-Drees/minima-sociaux-et	AVG2	
Deux tiers des bénéficiaires du RSA au chômage se déclarent freinés dans leurs démarches de recherche d'emploi	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-referenc/panoramas-de-la-Drees/minima-sociaux-et		EQRT2
RSA : parmi les bénéficiaires fin 2018, deux sur cinq ont travaillé en 2019	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-referenc/panoramas-de-la-Drees/minima-sociaux-et		EQRT2
Les jeunes quittant les établissements de l'aide sociale à l'enfance	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-Drees/les-jeunes-quittant-les-etablissements-de-laide-sociale		DQS3
Un quart des mineurs non accompagnés (MNA) dormaient en centre d'hébergement ou dans la rue avant leur entrée en établissement de l'aide sociale à l'enfance (ASE)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/un-quart-des-mineurs-non-accompagnes-mna-dormaient-en-centre		DQS3

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les trois quarts des bénéficiaires du RSA sont pauvres monétairement	Les trois quarts des bénéficiaires du RSA sont pauvres monétairement Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)		DQS6
200 000 personnes accueillies en centre d'hébergement début 2021 - Premiers résultats de l'enquête ES-DS	200 000 personnes accueillies en centre d'hébergement début 2021 - Premiers résultats de l'enquête ES-DS Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)		DQS5
Un bénéficiaire du RSA sur cinq reste les 10 années suivantes dans le RSA	À paraître en décembre		DQS6
L'aide sociale à l'enfance - Édition 2023	L'aide sociale à l'enfance - Édition 2023 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)		TRT10
EVSI	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/lesperance-de-vie-sans-incapacite-65-ans-est		DQS2 SERPU2
Les séjours hospitaliers en 2021	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/en-2021-le-nombre-de-sejours-hospitaliers		
Le recours au panier 100 % santé	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/communique-de-presse-jeux-de-donnees/des-evolutions-contrastees-des-garanties-du-panier-libre-apres	AVG2	SERPU2
Les hospitalisations potentiellement évitables	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-hospitalisations-potentiellement-evitables-touchent-davantage		
Non-recours aux prestations sociales	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/prestations-sociales-pour-		SERPU2

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
	quatre-personnes		
Disparités géographiques de dépenses de santé et de RAC (après AMO)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/depenses-de-sante-et-restes-charge-pour-les	AVG2	
Taux d'abandon en école d'infirmières	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/les-etudiantes-en-formation-dinfirmiere-sont		
Médecins généralistes : leurs liens avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et le recours à une assistante médicale	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/medecins-generalistes-debut-2022-un-sur-cinq		
Les perceptions et les pratiques des médecins généralistes libéraux face à la baisse de la démographie médicale	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/les-deux-tiers-des-generalistes-declarent-0		TRT9
Littératie en santé	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/une-personne-sur-dix-eprouve-des-difficultes	AVG3	
La santé mentale à l'hôpital (données Epicov)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/lhopital-une-prevalence-accrue-de-la		
La santé mentale des enfants (Epicov)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/pres-dun-enfant-sur-six-eu-besoin-de-soins-de		
ER Baromètre environnement	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/mesures-environnementales-une-plus-grande		
La redistributivité du système sociofiscal sur le revenu disponible pour quelques configurations	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/mesures-socio-fiscales-		

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
familiales types sur la période 2017-2022	2017-2022-une-hausse		
Trajectoires professionnelles des infirmières	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/pres-dune-infirmiere-hospitaliere-sur-deux		
Salaires dans la fonction publique hospitalière (copubli Insee)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-salaires-dans-la-fonction-publique-hospitaliere-en-2021-le		
CNS	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-reference/panoramas-de-la-Drees/les-dependances-de		
Les disparités sociales de recours à la vaccination contre le Covid-19 (Epicov)	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/couverture-vaccinale-contre-le-covid-19-des	AVG5	
IVG	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/le-nombre-des-interruptions-volontaires-de		
Panel MG : La collaboration des médecins généralistes avec d'autres professionnels de santé	https://Drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/un-tiers-des-medecins-generalistes-et-plus-de		
Capacités hospitalières en 2022	Décembre		
Les causes de décès	Décembre		
CPS	Décembre		
EVSI	Décembre		

0. Éléments de contexte en 2023

Après la collecte terrain au premier semestre 2022 de la troisième vague d'interrogation de notre enquête longitudinale Elipa 2, l'année 2023 a permis successivement le traitement des données d'enquête, achevé au 1^{er} trimestre 2023, et les travaux d'étude menés du deuxième au quatrième trimestre 2023.

Une publication de référence, de type revue, va mettre en avant les sept études visant à valoriser l'ensemble des trois vagues de l'enquête sur les thématiques composant la richesse de l'enquête : parcours et projet migratoire, diplôme et qualifications, compréhension du Français, insertion sur le marché du travail, conditions de logement, état de santé, et un focus particulier sur la population réfugiée.

Une première valorisation générale des résultats de l'enquête a été faite *via* un dossier spécial inséré dans l'*Insee Références* consacré aux questions migratoires, paru en mai 2023. Outre un dossier sur quatre entièrement réalisé en propre, le DSED a contribué activement à cet ouvrage d'une part en soutenant la valorisation de l'enquête par la Dares dans un second dossier consacré à l'insertion professionnelle, et d'autre part, en rédigeant sept fiches thématiques sur les quarante de l'ouvrage (chapitre 2 consacré aux flux d'immigration et trajectoires migratoires)

Dans le cadre du projet ANEF-Analytics (Administration Numérique des Étrangers en France), volet datascience du projet transversal de numérisation des formalités administratives que porte la Direction générale des étrangers en France (DGEF), nous avons déployé notre offre (traitement de données et data visualisation) relative au champ des démarches de naturalisation. Des travaux ont été engagés, ils se poursuivront en 2024, pour accompagner le déploiement du système d'information (SI) de gestion des éloignements des étrangers en situation irrégulière (mesures prononcées et exécutées d'éloignement). L'atterrissage de ce projet est prévu courant du 1^{er} semestre 2024.

Le DSED a enfin accompagné la Direction de l'Intégration et de l'acquisition de la nationalité dans la constitution du SI de pilotage et des tableaux de bord de restitution du programme AGIR - Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés.

Le responsable du DSED et le directeur général de la DGEF ont été auditionnés le 21 septembre 2023 par l'Autorité de la statistique publique – ASP, qui a publié son délibéré le 13 novembre 2023. (<https://www.autorite-statistique-publique.fr/wp-content/uploads/2023/11/Delibere-ASP-suite-audition-SSM-Immigration.pdf>). Selon l'évaluation de l'ASP, le DSED remplit ses missions dans le respect général du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Il est invité à mettre en œuvre sa stratégie de moyen terme en particulier sur les axes diffusion – communication, partenariats, relations avec la recherche, et ressources affectées.

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Il n'y a pas eu de nouvelle enquête ponctuelle en 2023.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Des contacts ont été établis avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra), et les directions métier de la DGEF (Direction de l'asile, sous-direction des visas, notamment) pour initialiser un travail d'enrichissement de notre production par un accès plus vaste aux champs de données administratives gérés par ces entités.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Des contacts nourris avec l'OCDE et la participation à un séminaire international sous l'égide de l'Université du Luxembourg ont permis d'avancer sur le chantier de projection de flux migratoires. Un groupe de travail international s'est mis en place fin 2023 pour faire un état de la connaissance (recherche scientifique) et des pratiques des Pays États membres de l'OCDE en la matière.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Dans le cadre du projet ANEF-Analytics, refonte de l'infocentre pour intégrer les données de l'administration numérique des étrangers en France - ANEF, qui doit remplacer l'application de gestion des étrangers en France dite « Agdref ».

Le DSED a mené dans ce cadre en 2023 un travail d'industrialisation des reportages internationaux (Eurostat, OCDE, Frontex, Agence de l'Union européenne pour l'asile - EUAA) sous cette seule solution technique. La refonte des chaînes de production des tableaux de bord, qui alimentent les directions métier, et le gouvernement a bien avancé, avec en vue la production d'une nouvelle maquette de tableaux de bord selon cette chaîne de traitement Analytics début 2024.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Tests de codification des unités statistiques de l'enquête Elipa 2	Elipa2	DSED			

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les titres de séjour	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134961/1069610/file/EM-2023-97-Les-titres-de-sejour-au-22-juin-2023.pdf		
La délivrance de visas aux étrangers	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134963/1069620/file/EM-2023-99-La-delivrance-de-visas-aux-etrangers-au-22-juin-2023.pdf		
Les demandes d'asile	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134964/1069625/file/EM-2023-100-Demandes-d-asile-publication-du-22-juin-2023.pdf		
L'accès à la nationalité française	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134965/1069630/file/EM-2023-101-Acces-a-la-nationalite-francaise-publication-22-juin-2023.pdf		
Les éloignements	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134966/1069635/file/EM-2023-102-Lutte-contre-l-immigration-irreguliere-publication-22-juin-2023.pdf		
Les principales données de l'immigration en France	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/134967/1069640/file/Les_principales_donnees_de_l_immigration-22_%20juin_2023.pdf		
Les étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur français 2022-2023	https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/135593/1074055/file/EM_2023_103_EM_etudiants2022_2023.pdf		
Chiffres clés de l'immigration 2022	A paraître fin 2023		
Immigration dans les départements français	A paraître fin 2023		
L'immigration en France, données du recensement de la population	A paraître fin 2023		

0. Éléments de contexte en 2022

Plusieurs éléments sont à signaler du côté de l'Ined pour l'année 2023 :

- l'activité de l'Ined en 2023 s'inscrit dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance 2021-2025, signé avec l'État. L'institut poursuit le développement de sa stratégie en faveur de la Science Ouverte, ainsi que le renforcement du lien « Sciences et sociétés ». Le projet scientifique du contrat comporte un axe intitulé « Crises et populations : ruptures, continuités et transformations ». Au sein de cet axe, trois ensembles de recherche se confrontent à ces questions : les liens entre population et environnement, les conséquences de la pandémie de Covid-19 et la mise en perspective des dynamiques démographiques avec des bouleversements majeurs, d'ordre politiques ou socio-économiques, contemporains ou passés.

- le projet d'Equipex+ d'Observatoire des parcours de vie « LifeObs », en partenariat avec l'Insee, PROGEDO, l'Université Paris Dauphine et les universités de Bordeaux et Strasbourg, officiellement lancé en février 2022, s'est poursuivi en 2023. Ce projet comporte quatre départements : un département « collecte », qui concerne huit enquêtes portant sur les différentes étapes du parcours de vie (cohorte d'enfants Eurocohort, enquête Envie sur l'entrée dans la vie affective et sexuelle des jeunes, enquête Erfi 2 sur les relations interfamiliales et intergénérationnelles, enquête FamEmp sur les liens entre vie familiale et vie professionnelle, enquête Familles de l'Insee sur la diversité des situations familiales, enquête sur la Fécondité et la Santé Reproductive et enquête SHARE sur le vieillissement de l'Université Paris-Dauphine) ; un département « innovation » qui vise à mettre en commun des réflexions sur le multimode, les incitations financières, les outils de conception de questionnaire et l'appariement des données d'enquête aux données administratives ; un département « diffusion » en charge de la mise à disposition des données et métadonnées d'enquêtes du projet et des enquêtes historiques, auprès des chercheurs français et internationaux ; et le département « formation » qui propose des supports de formation aux plateformes universitaires de données (PUD) à partir des données d'enquêtes (anonymisées par des méthodes adaptées) sur les trajectoires de vie.

- deux Projets prioritaires de recherche proposés par l'Ined dans le cadre de l'appel « Autonomie », KAPPA (Conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie) et Aurélia (Régimes d'autonomie dans le soin de longue durée : instrumentation et territoires), ont débuté début 2023 pour une durée de soixante mois.

- la situation géopolitique dans certains pays d'Afrique subsaharienne avec lesquels l'Ined a des collaborations de recherche depuis longue date (Burkina Faso, Mali) a des répercussions sur cette activité.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Il s'agit de toutes les enquêtes statistiques, i.e. pour lesquelles un avis d'opportunité va être demandé ou a été obtenu.

Merci de préciser la période de collecte et le mode de collecte retenus.

Penser à citer le cas échéant les appariements entre données individuelles d'enquête et autres fichiers, réalisés en 2022 (enrichissements).

a) ELFE : étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte ELFE a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 enfants nés dans un échantillon de maternités métropolitaines. Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant. Ce suivi s'est poursuivi au rythme d'un entretien annuel jusqu'aux 3 ans et demi de l'enfant. Les interrogations ont été plus espacées ensuite : les deux dernières grandes enquêtes ont eu lieu à l'âge de 5 ans et demi (2016-2017) et de 10 ans et demi des enfants (2022). Cette dernière interrogation comportait un entretien téléphonique avec l'un des parents, une visite à domicile pour réaliser avec l'enfant un examen médical, un test cognitif et un entretien en face à face. Des prélèvements biologiques (salives, urines, cheveux et sang) ont également été proposés. Des tests sur les premiers apprentissages scolaires ont également été réalisés en milieu scolaire en maternelle (2016), en CP (2018) et en CM1 (2020). Le stockage des données et leur mise à disposition sur une plateforme d'accès satisfait à de strictes garanties d'anonymat des familles, et leur intégration à la plateforme France Cohortes est en cours.

En 2023, deux nouvelles enquêtes ont eu lieu sur le terrain, l'une dans la cohorte nationale 1), l'autre dans la cohorte pilote 2).

- 1) Des données de santé ont été recueillies avec le concours des médecins traitants, en profitant d'une visite médicale et d'un examen dentaire entre 11 et 13 ans remboursés par l'assurance maladie. Il s'agira d'établir la prévalence de problèmes de santé fréquents ou émergents (troubles des apprentissages, santé mentale, puberté, santé dentaire) et de décrire les actions entreprises (vaccination, prescription de traitement, d'examen, orientation vers des spécialistes). Cette enquête permet également d'évaluer si cette consultation, dont la recommandation à cet âge est récente (2019), est effectivement réalisée et qui sont les enfants qui en bénéficient. L'enquête se poursuivra en 2024.
- 2) Un ensemble de 9 courts questionnaires internet ont été adressés aux adolescents de la cohorte pilote à l'âge de 14-15 ans, ainsi qu'à leurs parents. Les thématiques abordées sont, comme toujours dans Elfe, très diversifiées : santé (accent mis sur la puberté et l'hygiène), relations sociales (intrafamiliales, amicales et amoureuses), activités (scolaire, loisirs) habitudes de vie (alimentation, activité physique, sommeil), aspirations (gouts culturels, projection professionnelle, confiance en l'avenir), bien-être personnel (qualité de vie, santé mentale). La reprise de ces thématiques a ceci de spécifique qu'elle recueillera davantage directement le point de vue du jeune et sous l'angle des processus d'autonomisation de l'adolescence et de ses difficultés. Les thèmes qui sont spécifiques à ces questionnaires sont : violence et discriminations, émergence des phénomènes addictifs (alcool, tabac, cannabis), formation de la personnalité, fonctions exécutives, compétences en lecture, identité de genre, hésitation vaccinale, endométriose. Le but de cette enquête pilote est de tester le dispositif de recueil de données en vue de son application à la cohorte nationale, d'obtenir des estimations des taux de participation et de vérifier la qualité des données recueillies.

b) Enquête Migrations, Famille et Vieillesse dans les départements d'Outre-mer (MFV2)

L'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse » (MFV1) réalisée en 2009-2010 a été la première enquête ménage de grande ampleur spécifiquement conçue pour les Départements/régions d'Outre-

mer (DROM), avec pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre dans chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements dans les comportements de fécondité, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement des populations.

Mise en œuvre pour la première fois en 2009-2010 puis à Mayotte en 2015-2016, cette enquête est reconduite en 2020-2021, avec pour ambition l'évaluation la plus exhaustive possible des changements intervenus à 10 ans d'intervalle. Cette ré-investigation répond à une triple exigence : mettre en lumière l'importance des nouveaux défis qui s'attachent aux évolutions observées, évaluer leurs incidences en termes politiques publiques et, enfin, mesurer leurs effets sur la vie économique et sociale, en dégagant les spécificités de chacun des territoires étudiés.

Elle bénéficie d'une maîtrise d'œuvre assurée par l'Insee comme pour sa première édition et couvre les quatre DOM historiques : Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Sa collecte a démarré en janvier 2020 et a été interrompue par l'épidémie de Covid-19. La collecte a repris mi-juillet en Guadeloupe, Martinique et La Réunion mais un second confinement a interrompu à nouveau la collecte en Martinique en octobre/novembre (la possibilité de faire la passation par téléphone a été donnée aux enquêteurs). Le décalage de la fin de collecte mais aussi le déplacement des certaines autres enquêtes devraient rendre possibles les objectifs attendus. La collecte s'est terminée à l'été 2021 pour La Réunion, Martinique et Guadeloupe et début 2022 pour la Guyane. Des premiers travaux d'apurement, d'exploitation et de préparation de mise à disposition de l'enquête ont eu lieu en 2022. Les résultats du volet La Réunion sont rendus publics en décembre 2022, ceux des volets Martinique et Guadeloupe l'ont été en mars 2023.

Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en novembre 2018 et le label de qualité statistique ainsi que le caractère obligatoire en septembre 2019.

d) Enquête « Envie » sur la vie affective des jeunes adultes

L'enquête « Envie » vise à interroger des jeunes de 18 à 29 ans sur leur vie affective, via un questionnaire téléphonique basé sur une génération aléatoire de numéros de téléphone dont une partie sera exclue des appels avant le début de la collecte par rapprochement avec Fidéli ; une convention avec l'Insee a été établie dans ce but. Le questionnaire et le protocole ont été testés au premier trimestre 2021. Une répétition générale a eu lieu en septembre 2022, en vue d'un début de la collecte de l'enquête réelle en novembre 2022. La collecte s'est achevée en juillet 2023 avec l'atteinte de l'objectif de 10 000 questionnaires collectés.

Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en décembre 2021.

e) Enquête ERFI 2 sur les relations familiales et intergénérationnelles

La réédition de l'enquête ERFI correspond à la participation française au deuxième cycle de l'enquête internationale GGS – Gender and Generation Survey, qui sera réalisée en 2024. Une enquête pilote a lieu entre fin 2021 et début 2022, sur la base d'un échantillon tiré dans le fichier Fidéli qui a été demandé à la division Sondages de l'Insee (avis favorable du comité du secret statistique obtenu le 9 juillet 2020).

Un tirage dans Fidéli pour l'enquête réelle est prévu (avec une surreprésentation des déciles extrêmes de niveau de vie et des individus en couple de même sexe), et un appariement aux fichiers administratifs (notamment fiscaux, mais aussi d'emploi – à partir des données de DSN) sera réalisé ; ses modalités exactes sont en cours d'expertise. Une répétition générale a eu lieu à l'automne 2023. La collecte aura lieu en 2024 et reposera sur un protocole multimode concurrentiel encourageant les individus à répondre sur un mode web, avec possibilité de réaliser les entretiens par téléphone.

Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en décembre 2021 et le label de qualité statistique en octobre 2022.

f) Enquête FamEmp sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

La nouvelle édition d'une enquête sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (faisant suite à l'enquête Famille-Employeur de 2004) sera réalisée en 2023. Sa conception se fait en concertation étroite avec l'équipe du projet ERFI 2 (voir ci-dessus) car elle porte sur des sujets proches. Ainsi, de façon symétrique, un tirage dans Fidéli pour l'enquête réelle est prévu (avec une surreprésentation des déciles extrêmes de niveau de vie et des personnes bénéficiant de l'AEEH,

par appariement avec les données CNAF de Fidéli), et un appariement aux fichiers administratifs (notamment fiscaux, mais aussi d'emploi – à partir des données de DSN) sera réalisé ; ses modalités exactes sont en cours d'expertise. Une répétition générale est en cours ; elle a démarré à l'automne 2023 et se poursuit début 2024 pour le volet employeur. La collecte aura lieu début 2024 et reposera sur un protocole multimode séquentiel CATI puis CAWI ; un échantillon à visée méthodologique sera lieu entièrement enquêté en CAWI.

Par ailleurs, l'enquête comportera un volet employeur qui sera issu des réponses au volet individus pour les établissements de plus de dix salariés dans lesquels les répondants travaillent ; aucun échantillon complémentaire ne sera tiré dans SIRUS. Des appariements avec d'autres sources entreprises telles que la DSN ou FARE sont explorés.

Cette enquête a obtenu l'avis d'opportunité du CNIS en décembre 2021 et le label de qualité statistique ainsi que le caractère obligatoire en octobre 2022.

g) Enquêtes en préparation à l'Ined qui pourraient nécessiter un tirage d'échantillon dans Fidéli

En 2023, l'Ined a continué à préparer des enquêtes qui pourraient nécessiter le tirage d'échantillons dans Fidéli, et qui pourraient de ce fait être présentées dans les années à venir au CNIS pour avis d'opportunité puis au comité du label.

Au moins deux enquêtes en préparation pourraient être dans ce cas :

- La nouvelle enquête sur la fécondité et la santé reproductive dont le protocole et le questionnaire sont en cours d'élaboration, est prévue pour 2026 avec une volonté d'appariement de l'enquête aux données du SNDS rétrospectivement et pour un suivi passif des individus.
- Une nouvelle cohorte dite Eurocohort – GUIDE visant à étudier le bien-être des enfants, dans le cadre d'un projet européen. Une première vague d'enquête aura lieu en 2027, et un pilote a été réalisé en 2023 en France et dans trois autres pays. Des appariements avec d'autres données pourraient être mis en place.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Y compris : . données massives, données satellitaires, big data, etc.

. enquêtes administratives (c'est-à-dire enquêtes sans avis d'opportunité)

. nouveaux appariements de données individuelles.

Ne retenir que les évolutions fortes de méthode impactant le niveau et/ou la nature des données produites.

Le projet FamEDP (Situations familiales, transitions et mobilités à partir de l'Échantillon démographique permanent) présenté au comité du secret statistique en octobre 2022 s'est poursuivi en 2023 : il s'appuie sur l'Échantillon démographique permanent (EDP) pour analyser les comportements familiaux en France, sur deux problématiques concernant les transitions et les mobilités. Comme le projet « Analyse de la qualité statistique du recensement et des données administratives » (AQRDEDA) dont il prend la suite, il comporte deux volets, l'un de construction de nouvelles données (EDP enfants - une base administrative d'enfants nés les jours EDP nés de 1994 à 2018, observés durant leur minorité entre 2011 et 2019, années où les données socio-fiscales sont disponibles) et de retour à l'Insee, producteur de l'EDP, l'autre de diffusion de la connaissance de ce fichier et de formation des utilisateurs. Le but du projet est la mutualisation des études autour de l'EDP, et des fichiers qui l'alimentent, sources irremplaçables pour l'analyse des comportements familiaux.

L'Ined contribue au projet ELVIS (Etude Longitudinale sur le Vieillessement et les Inégalités Sociales), financé par l'ANR depuis le 1^{er} mars 2021 pour 48 mois, porté par la CNAV, en exploitant les données des recensements depuis 1968, de l'EDP, des enquêtes Logement, Patrimoine, ainsi que de l'enquête Share.

Des projets mobilisant des bases de données relatives à l'éducation et à l'enseignement supérieur sont également en cours :

- Dans le cadre de l'ANR Atolls, un projet de recherche mobilisant les données individuelles APB et Parcoursup pour les bacheliers polynésiens a démarré en 2022 et s'est poursuivi en 2023.
- Le projet s'intitulant « Covid-19 et éducation : acquisition des connaissances, aspirations et décrochage » a pour objectif d'évaluer les effets de la pandémie à trois moments clés de la trajectoire scolaire des élèves : 1) au primaire, sur l'acquisition de connaissances ; 2) à la fin du secondaire, sur les choix d'orientation et 3) dans le supérieur, sur l'abandon des études. Il a démarré en 2022 et sera poursuivi au moins jusqu'en 2025, et mobilise différentes sources de données administratives.

L'Ined a été également sélectionné par l'Agence nationale de la recherche pour son projet « Des big data de santé pour découvrir les traitements occultés de l'infécondité » (StimHo) en collaboration avec l'Inserm - Univ Paris-Sud – UVSQ, qui s'est poursuivi en 2023. Ce projet utilise les données du système national de santé (SNDS) à travers deux sources : l'EGB (Echantillon généraliste des bénéficiaires) et le DCIR (Données individuelles des bénéficiaires).

Par ailleurs, d'autres projets de recherche menés à partir des données du SNDS ont continué en 2023 (sur la contraception, les IVG, l'analyse des causes de décès, la consommation de soins pendant la pandémie de Covid-19, les maladies chroniques pendant la pandémie, etc.). Les travaux d'exploitations du SNDS visent aussi à apporter des connaissances sur l'impact différencié de la crise du Covid-19 sur le recours aux soins et la mortalité de personnes atteintes de certaines maladies chroniques. Une réflexion est également en cours en vue d'élaborer un projet de recherche pour l'étude des disparités sociales de santé et de mortalité à partir des données de l'EDP-santé.

Des travaux sur les données satellitaires se sont poursuivis en 2023. Ils concernent deux directions de recherche :

- En collaboration avec l'entreprise Diginove et Aix-Marseille Université, affinement des modèles d'estimations de population à partir de données satellitaires Sentinel 2 et d'enquêtes préalables pour les régions du monde ne disposant pas de données administratives exhaustives ou d'un recensement récent (application à la région d'Abuja, Nigeria).
- En collaboration avec le Lipade (Université de Paris) et le DIIP, création de nouveaux indicateurs environnementaux pour les métropoles africaines, au niveau des zones d'intérêt pour l'analyse des données démographiques existantes (application à Ouagadougou, Burkina Faso).

Des échanges avec le CNES ont eu lieu à ce sujet en septembre 2023.

L'enquête ExPRESS - Expériences de la prison et réinsertion sociale à la sortie - s'appuie sur les données collectées dans le cadre d'une enquête quantitative multithématique, réalisée en face à face auprès de 500 personnes condamnées détenues âgées de 18 à 39 ans à quelques jours de leur sortie d'une maison d'arrêt de l'Ile-de-France ; ces données seront couplées à des données administratives de la DAP (GENESIS) et plus largement du ministère de la Justice (Casier judiciaire ou CASSIOPEE) pour enrichir l'information sur la récidive et les parcours des détenus. Un test a eu lieu en 2023 auprès de trois maisons d'arrêt franciliennes pour finaliser le protocole en vue d'une collecte en 2024.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Y compris création ou rénovation d'indicateurs conjoncturels, changement de base pour indicateurs ou comptes économiques ou avancement des dates de publication d'indicateurs existants

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Projet renforçant la lisibilité ou l'accessibilité de la production du service statistique public.

Ex : création ou refonte d'un site Internet de diffusion, création de nouveaux produits de diffusion, mise à disposition de fichiers en open data, etc.

Le nouveau catalogue des données et enquêtes de l'Ined, Data Ined, qui a été mis en ligne en mai 2022, a été maintenu et mis à jour tout au long de l'année 2023. L'Ined contribue également aux travaux sur la refonte de l'application de commande Quetelet PROGEDO Diffusion, dont la mise en production est prévue pour fin 2023.

L'Ined travaille sur la création et la diffusion de Fichiers pédagogiques anonymisés (FPA), ne contenant plus de données identifiantes et donc largement accessibles au grand public, sur le modèle des fichiers détails diffusés par le SSP. Ces fichiers seront élaborés dans le cadre du projet LifeObs, et auront pour objectif l'implémentation de kits pédagogiques sur l'utilisation des données d'enquête. La méthodologie de constitution de ces fichiers est définie et discutée dans le cadre d'un projet commun Ined-Inria.

Une part croissante des ouvrages du fonds de l'Ined, ainsi que les nouveautés sont consultables gratuitement au sein des collections Ined Éditions sur la plateforme *OpenEdition Books*. Le service des éditions de l'Ined travaille par ailleurs à la rédaction de politiques de données associées aux publications, et de politiques d'auto-archivage. Il a poursuivi en 2023 le chantier de développement de la publication en ligne, Mémoires européennes du goulag, afin d'améliorer l'accessibilité des contenus et des données à un public de chercheurs, mais aussi de scolaires, de personnes en situation de handicap, et plus largement à un lectorat international (anglophone, francophone, russophone ou polonophone).

Une mission concernant la valorisation et la gestion des données démographiques, et notamment de la conjoncture démographique, est en cours, dans le but de créer de nouveaux supports (site web, datavisualisation, animations, etc.) permettant de donner à voir et à comprendre ces données.

La mission Science Ouverte (MISO) de l'Ined a ouvert son site web à l'été 2023, permettant de diffuser les bonnes pratiques en termes d'outils, de méthodes, de publications et de données dans le cadre de la Science Ouverte.

2. Principales publications de l'année 2023

Se limiter aux publications les plus importantes ou les plus novatrices :

ouvrages de référence publiés en 2023, premiers numéros de nouvelles collections créées en 2023, publications présentant des résultats de sources nouvelles, autres publications de 2023 portant sur un thème majeur ou novateur.

Ne pas lister les marronniers.

Pour chaque publication : citer son titre ainsi que le lien vers votre site Internet de diffusion, et préciser le cas échéant le ou les avis de moyen terme de commissions du CNIS quand elle contribue à y répondre.

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 2)	Avis de commission (cf. annexe 2)
<p>Minorités de genre et de sexualité</p> <p>Objectivation, catégorisations et pratiques d'enquête</p> <p>Sous la direction de Wilfried Rault et Mathieu Trachman,</p> <p>Méthodes et savoirs</p> <p>n° 13, ISBN 9782733280362</p>	<p>https://www.ined.fr/fr/publications/editions/methodes-savoirs/minorites-de-genre-et-de-sexualite/</p>		<p>Démographie avis n°7</p>
<p>Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France</p> <p>Cris Beauchemin, Mathieu Ichou, Patrick Simon, et le groupe de conception de l'enquête TeO2</p> <p>Dans Population 2023/1 (Vol. 78), pages 11 à 28</p>	<p>https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population/population-2023-n1/</p>		<p>Démographie avis n°7</p>
<p>Le temps consacré au sommeil diffère selon le milieu social et le nombre d'enfants,</p> <p>Capucine Rauch, 2023, Population et Sociétés, n° 615</p>	<p>https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/le-temps-consacre-au-sommeil-differe-selon-le-milieu-social-et-le-nombre-d-enfants/</p>	<p>Avis n°2</p>	
<p>Les ouvriers vivent moins longtemps que les cadres : combien de temps passent-ils à la retraite et en (in)activité ?</p> <p>Florian Bonnet, Carlo-Giovanni Camarda, Emmanuelle Cambois, Ophélie Merville, 2023, Population et Sociétés, n° 611</p>	<p>https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/les-ouvriers-vivent-moins-longtemps-que-les-cadres-combien-de-temps-passent-ils-a-la-retraite-et-en-in-activite/</p>	<p>Avis n°2</p>	
<p>Séparation des parents : un risque accru de pauvreté pour les enfants ?</p> <p>Carole Bonnet, Anne Solaz, 2023, Population et Sociétés, n° 610</p>	<p>https://www.ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/separation-des-parents-un-risque-accru-de-pauvrete-pour-les-enfants/</p>		<p>Démographie avis n°3</p>

0. Éléments de contexte en 2023

Concernant l'état civil, les effets de la loi Vignal sur la simplification des changements de nom entrée en vigueur en juillet 2022 produit des effets en 2023 avec l'augmentation de la demande d'information sur ce sujet et l'apparition de nouvelles problématiques d'identification des personnes.

Concernant le recensement de la population, le défi Recens'Smart propose un outil de collecte par internet plus adapté aux pratiques numériques en améliorant la possibilité de répondre *via* son smartphone et en étant accessible à tous les publics. Du fait de cette adaptation du protocole de collecte, l'opération a été présentée au comité du label en 2023 afin de prolonger l'avis d'opportunité délivré en 2017.

Le règlement européen traitant des statistiques européennes sur la population et les logements (*European statistics on population, Esop*) est actuellement en discussion. Les implications attendues de ce règlement occasionnent de nombreux travaux d'investissement engagés dès cette année.

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

À compter du 1^{er} janvier 2023, la collecte des informations d'état civil auprès des communes s'effectue avec de nouveaux bulletins qui comprennent de nouvelles informations sur la localisation infra-communale des personnes décédées, les reconnaissances d'enfants par deux mères, les divorces et diverses autres informations socio-démographiques. Les chaînes de traitement de ces nouvelles données sont en cours d'élaboration en 2023 pour pouvoir diffuser ces informations en 2024.

Concernent le recensement de la population :

- la collecte du recensement exhaustif de la population de Wallis et Futuna s'est bien déroulée du 24 juillet au 19 août 2023 ;
- l'expérimentation prévue par la loi Pacte sur le recours à un prestataire externe pour les fonctions d'agent recenseur s'est poursuivie : après 18 communes ayant contractualisé avec La Poste pour participer à la collecte en 2022 et 39 en 2023, 137 se sont engagées en 2024 ;
- le questionnaire internet du recensement de la population a été réécrit en 2023 sans changement de contenu afin de devenir accessible tous publics et compatible tous supports pour la collecte 2024 (projet Recens'smart) ;
- la bascule de près de 3 000 gendarmeries dans le champ des logements ordinaires a été mise en place en 2023 pour préparer la généralisation en 2024 de la collecte des structures composées exclusivement de logements par des agents recenseurs. Cette évolution permettra d'offrir la possibilité de répondre par internet à l'ensemble des ménages résidant dans ces gendarmeries ;

- l'Enquête Familles ,enquête accolée à l'enquête annuelle de recensement, a été testée sur sept communes en 2023.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Les données individuelles issues du Répertoire électoral unique (REU) bénéficient en 2023 d'un CSNS (code statistique non signifiant), ce qui permet de nouveaux appariements. En particulier, en 2023, elles seront appariées avec celles des enquêtes annuelles de recensement afin de mesurer le phénomène de la mal-inscription sur les listes électorales (personnes inscrites sur les listes électorales de communes où elles n'habitent plus). (

Par ailleurs, plus généralement, le service du CSNS fonctionne en mode routine depuis octobre 2022. En octobre 2023, sept services statistiques ministériels (SSM) utilisent le service ainsi que six unités de l'Insee. En un an, 60 demandes de calcul de CSNS ont été effectuées sur une grande diversité de sources. Un premier comité d'utilisateurs se réunira en décembre 2023.

Les données de l'enquête annuelle de recensement (EAR) sont désormais appariées chaque année avec les données fiscales pour les contrôles de collecte et de post-collecte, la repondération des EAR, le carroyage, l'amélioration de la qualité du Répertoire d'immeubles localisés (RIL) et divers sujets d'investissement méthodologique . L'appariement confronte les données d'adressage et les données individuelles. Pour cette dernière partie, l'utilisation du CSNS pour se substituer aux données individuelles a été testée. De premiers résultats indiquent que l'appariement mettant à contribution le CSNS est d'une qualité équivalente à celui confrontant les données individuelles et pourrait s'y substituer.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le projet PCS 2020 (professions et catégories socioprofessionnelles) a été lancé dans la perspective de pouvoir coder les professions du recensement dans cette nomenclature (AVG 8). Le projet implémente une méthode de *machine learning* mettant à contribution une campagne d'annotation réalisée par les gestionnaires du recensement en 2021. Ce processus complète la codification automatique au travers un ensemble de 6 000 libellés qui peuvent être suggérés pendant la collecte en ligne, comme c'est le cas pour la collecte de l'enquête emploi. La mesure de la qualité de ce processus (*monitoring*) et le réentraînement continu des modèles de *machine learning* va également être mis en place.

Le département de la démographie a présenté à la Commission nationale de l'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ses travaux méthodologiques sur l'avancement du calendrier des populations légales et des résultats statistiques fournis par le recensement de la population (CNERP 4). L'hypothèse de l'avancement d'un an de la diffusion du recensement a été retenue et sera le scénario central d'un rapport destiné à la Cnerp mi-2024 en vue de sa validation définitive. Ces travaux seront également utiles pour répondre aux exigences du futur règlement européen sur les statistiques de population (Esop).

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Un projet de rénovation de la Base de Répertoire des Personnes Physiques (BRPP) a commencé en 2023. Outre les aspects relatifs à l'amélioration des conditions techniques de production et de sécurité, ce projet comporte aussi une dimension relative à la diffusion des données.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Des fichiers millésimés de données individuelles du Répertoire électoral unique (REU) à des fins d'étude sont produits en 2023, ainsi que sur les procurations. Ces fichiers détail ne sont pour l'instant diffusés qu'en interne à l'Insee mais il est envisagé d'instruire les possibilités de diffusion au Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) en 2024.

Par ailleurs, le fichier de correspondance entre les adresses des électeurs du REU et les bureaux de vote a été diffusé en open data (sur insee.fr et sur data.gouv.fr). Ces nouvelles données permettront d'affiner les analyses électorales au niveau infra-communal.

Concernant le recensement de la population, une vidéo pédagogique destinée aux élus et au grand public présentant la méthode de calcul des populations légales pour les petites communes va être diffusée à la fin de l'année 2023. De nouvelles vidéos destinées aux agents recenseurs vont également compléter leur parcours de formation (CNERP 1).

Dans le cadre du recensement européen 2021, un ensemble d'hypercube au niveau des communes et des carreaux va être livré à Eurostat en mars 2024. Pour ce faire, des travaux de géolocalisation et d'estimation sur les carreaux ont été engagés (TRT 4). Cette diffusion très ambitieuse demandée par Eurostat implique également d'assurer la confidentialité des données. Un ensemble de travaux a été mis en place avec la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale (DMCSI) sur ce sujet. Ces travaux européens ouvrent des perspectives sur la diffusion de données carroyées à partir du recensement de manière régulière. Une première diffusion de ces données est prévue en 2024 sur des carreaux de 1km de côté (TRT 4). La perspective de diffuser à un niveau plus fin pour se rapprocher du modèle de diffusion au carreau de Filosofi est en cours d'instruction. Cette diffusion se base sur la constitution d'un RP pseudo-exhaustif dont la possibilité d'une utilisation plus large est en cours d'étude.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Étude de la mal-inscription électorale	Répertoire électoral unique 2022	Insee	Enquête annuelle de recensement 2022	Insee	Champ de l'enquête de recensement 2022
Étudier la possibilité d'identifier l'établissement employeur	Base tous salariés 2020	Insee	Enquête annuelle de recensement 2020	Insee	Champ des salariés au 1 ^{er} janvier 2020
Améliorer l'appariement entre données fiscales et recensement	Base Fideli 2020	Insee	Enquête annuelle de recensement 2020	Insee	

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
En 2021, des déménagements un peu plus nombreux qu'avant la crise sanitaire depuis l'Île-de-France vers les autres régions	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7637352		TRT 7
Des communautés de communes rurales aux métropoles urbaines : la grande diversité des EPCI à fiscalité propre en France	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6689129	AVG 5	

0. Éléments de contexte en 2023

La publication de deux ouvrages importants a marqué l'activité de l'Unité des Études démographiques et sociales en 2023 :

- celle en mars 2023 de l'*Insee Références* « Immigrés et descendants d'immigrés », dont la dernière édition remontait à 2012. L'ouvrage offre un panorama actualisé des caractéristiques sociodémographiques des immigrés et de leurs descendants en France. Il mobilise diverses sources de données issues de la statistique publique, et tout particulièrement l'enquête « Trajectoires et Origines 2 » (TeO2) de l'Insee et de l'Ined (collectée en 2019-2020) et l'Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (Elipa 2) du Département des statistiques, des études et de la documentation (le SSM immigration, DSED) (collectée en 2019). Il comprend une vue d'ensemble rédigée par l'Unité décrivant les profils des immigrés et de leurs descendants et mettant en avant une amélioration entre la première et la deuxième génération en termes d'accès à l'éducation, d'emploi, et de conditions de vie, même si des difficultés subsistent pour les descendants d'immigrés, notamment un sentiment accru de discrimination pour ceux d'origine extra-européenne. L'ouvrage comprend également quatre dossiers : le premier dossier, réalisé par le DSED, décrit les premières années des réfugiés en France. Le deuxième dossier, rédigé par des chercheurs (Ined, ICM, Université d'Utrecht, Sciences Po Bordeaux), traite de la diversité religieuse en France. Le troisième dossier, rédigé par la Dares, met en perspective trois mesures des discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine. Le dernier dossier, réalisé par l'Insee (D2E), compare l'insertion professionnelle des femmes et hommes primo-arrivants en France un an après l'obtention de leur titre de séjour ;
- celle en novembre 2023 de « France Portrait Social », dont l'éclairage dresse un portrait social de la France à l'aune des inégalités entre catégories socio-professionnelles et aborde : les niveaux de vie et le patrimoine (contribution d'un chercheur, Cnam, Lise, CEET), l'éducation (Depp, SSM Éducation), la santé (avec deux contributions, une de la Drees (SSM Santé), une de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)), la vie en couple (Insee, Dera), le bien-être (Centre pour la recherche économique et ses applications, Cepremap). L'ouvrage comprend aussi **deux dossiers consacrés à l'année 2022, marquée notamment par la mise en place de mesures exceptionnelles de soutien au pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation soutenue** : le premier est un dossier habituel, réalisé par les équipes de microsimulation de l'Insee, de la Drees et de la Cnaf, qui évalue les conséquences budgétaires et les effets sur le revenu disponible et le niveau de vie des ménages des principales réformes du système socio fiscal mises en œuvre en 2022 ; le deuxième dossier, réalisé par l'Insee, présente une analyse novatrice et plus exploratoire qui analyse au niveau microéconomique **comment l'inflation a affecté les ménages selon leur position dans l'échelle des niveaux de vie** et quels mécanismes ont pu compenser, et jusqu'à quel degré, la hausse des dépenses induites par l'inflation.

Plusieurs travaux démographiques ont continué d'éclairer les conséquences de la crise sanitaire sur les naissances et les décès : tout d'abord, les diffusions mensuelles sur les naissances et les décès quotidiens se sont poursuivies avec des commentaires et des fichiers téléchargeables sur insee.fr ; d'autre part, l'étude sur les excédents de décès par rapport aux attendus a été actualisée pour prendre en compte les décès survenus en 2022.

Enfin, la préparation de l'enquête Familles de 2025 se poursuit, avec la tenue du premier test terrain adossé à l'enquête annuelle de recensement de 2023 en début d'année et la préparation de l'enquête pilote 2024.

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Les données de l'enquête Participation électorale menée en 2022 ont été mises à disposition sur Adisp-Quételet et le CASD en 2023.

La préparation de l'enquête Familles, qui sera collectée en 2025, s'est poursuivie en 2023 avec plusieurs jalons importants : le test multimode papier-internet en 2023 en parallèle de la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR), le passage au comité du Label et la préparation du pilote de 2024, opération préparatoire de grande envergure qui sera menée en 2024 en même temps que l'EAR.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

L'échantillon de l'enquête sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2020 a été apparié en février 2023 à des données administratives issues du Dispositif de Ressources mensuelles (DRM), géré par la Caisse nationale d'assurance vieillesse pour le compte de la Direction de la Sécurité sociale. L'échantillon 2021 de l'ERFS sera apparié aux données du DRM au quatrième trimestre 2023. L'appariement ERFS-DRM 2020 a été enregistré auprès du comité du secret statistique comme fichier de production intermédiaire sur le portail CDAP (*Confidential Data Access Portal*), avec un accès restreint à un groupe d'exploitation, réunissant des agents de l'Insee (division Revenus des ménages et Études sociales), de la Cnaf et de la Drees. Le groupe d'exploitation expertisera ce prototype afin de donner un avis sur la sélection de variables du DRM qui auraient vocation à figurer dans un futur fichier de diffusion restreinte destiné à enrichir le modèle Ines et à travailler sur la mesure du recours aux prestations sociales.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

L'adaptation du modèle de microsimulation Ines aux refontes des enquêtes Emploi et Revenus fiscaux et sociaux (millésimes 2021), sur lesquelles le modèle est basé, a été entamée en 2023, couplée à une migration du code du modèle au langage R : il est prévu de la finaliser en 2024.

L'adaptation des diffusions des données d'état civil sur les mariages, décès et naissances à la refonte des bulletins d'état civil intervenue en 2023 a débuté.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Un outil de data visualisation sur l'espérance de vie a été développé et mis en ligne sur insee.fr.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Sans objet

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf.annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Démographie - naissances, fécondité En 2022, des naissances au plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7670212		
Fécondité et migration Comment mesurer la fécondité des immigrées ?	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6802839	AVG2	
Combien les femmes immigrées ont-elles d'enfants ?	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6801884	AVG2	
Démographie - décès, mortalité			
Depuis 2015, la mortalité infantile en France est supérieure à la moyenne européenne	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7627069		
53 800 décès de plus qu'attendus en 2022 : une surmortalité plus élevée qu'en 2020 et 2021	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7628176		
Démographie - projection, espérance de vie 30 000 centenaires en France en 2023, près de 30 fois plus qu'en 1970	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7234483		
Démographie - vie en couple, unions Les femmes et les hommes très diplômés vivent plus souvent en couple que les peu diplômés	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6799089	AVG2	

Un rebond des mariages en 2021, après une forte chute en 2020	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6796472		
Démographie - :flux migratoires Flux migratoires : un nombre d'entrées en France encore en retrait en 2021 par rapport à 2019, <i>Insee Première</i> n° 1945, avril 2023	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7454727		
Conditions de vie 15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021 <i>Insee Première</i> , n° 1953, juin 2023	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654	AVG2, AVG3, DQS8	
« France Portrait Social » <i>Insee Références, Édition 2023, novembre 2023</i> Éclairages (6) sur les inégalités selon les catégories socioprofessionnelles Le bien-être subjectif, une question de classe sociale ? (Cepremap) À la fin de l'adolescence, des inégalités sociales de santé et de consommation de substances psychoactives marquées (OFDT) Dans quatre couples sur dix, les deux conjoints appartiennent au même groupe social (Insee Dera) Les inégalités économiques entre ménages selon le groupe socioprofessionnel (Cnam/CEET) L'accès à la voie générale et technologique augmente, mais les inégalités sociales d'orientation en fin de troisième persistent (Depp) Les inégalités sociales de santé sont un peu plus marquées en France qu'en Europe (Drees) Dossiers Les réformes sociofiscales de 2022 augmentent le revenu disponible des ménages, en particulier des plus modestes, du fait des mesures exceptionnelles de soutien au pouvoir d'achat (Insee-Ueds, Cnaf, Drees)	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666897?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666899?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666901?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666903?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666905?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666907?sommaire=7666953 https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666909?sommaire=7666953	AVG2	

<p>En 2022, la hausse du niveau de vie ne compense qu'en partie l'augmentation des dépenses liée à l'inflation, sauf pour les 10 % les plus aisés (Ueds)</p> <p>Chronologie - L'année sociale et législative en quelques dates (Ueds)</p>	<p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666911?sommaire=7666953</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666913?sommaire=7666953</p>		
<p>« Immigrés et descendants d'immigrés en France », <i>Insee Références</i>, mars 2023</p> <p>Vue d'ensemble :</p> <p>Une situation des descendants d'immigrés plus favorable que celle des immigrés (Insee, UEDS)</p> <p>Dossiers</p> <p>Les premières années en France des réfugiés (DSED)</p> <p>La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines (Ined, Sciences Po Bordeaux, Utrecht University, ICM)</p> <p>Les discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine (Dares)</p> <p>L'insertion professionnelle des immigrés primo-arrivants en France (Insee, D2E)</p>	<p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793391</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793314?sommaire=6793391</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793306?sommaire=6793391</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793308?sommaire=6793391</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793310?sommaire=6793391</p> <p>https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793312?sommaire=6793391</p>	<p>AVG2</p> <p>AVG8 : première utilisation pour une publication de cette ampleur de la nomenclature de pays et nationalités développée à l'occasion de l'enquête TeO2 (https://teo.site.ined.fr/fr/contenu-enquete/documentation-de-l-enquete/)</p>	<p>DQS7</p> <p>EQRT7 : dossier de la Dares comparant trois mesures des discriminations sur le marché du travail</p>

0. Éléments de contexte en 2023

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

L'Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux a connu une refonte importante en 2021 pour s'adapter à la nouvelle enquête Emploi. La publication des niveaux de vie et de la pauvreté en 2021 s'est accompagnée d'un document méthodologique pour documenter cette rupture.

L'Insee travaille sur le projet de bascule du dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie en nouvelle filière d'enquête et en multimode. Le questionnaire de cette enquête annuelle en panel est actuellement entièrement posé en face-à-face. Ce projet a pour objectif de réaliser les collectes des réinterrogations par téléphone à partir de la collecte 2025. Les premières interrogations continueraient d'être faites en face-à-face.

2023 a concrétisé une importante étape de la refonte multimode des deux enquêtes à carnet, Budget de famille et Emploi du temps. Au cœur de cette refonte, l'introduction dans la collecte d'outils innovants ; l'Insee participe à ce titre à un projet européen sur les « *Smart surveys integration* ».

Ainsi, des carnets numériques (pour renseigner ses activités dans Emploi du temps, et pour renseigner ses dépenses et photographier ses tickets de caisse dans Budget de famille) ont été développés et intégrés au système d'information de l'Insee. Un test méthodologique de grande échelle a eu lieu pour l'Enquête emploi du temps, pour valider l'emploi du carnet numérique, mesurer l'effet de mode, et vérifier la possibilité de mettre en œuvre un protocole différencié selon un score de qualité de la réponse.

En outre, pour les deux enquêtes, une refonte des nomenclatures et des outils de codification, ainsi qu'une rénovation des questionnaires a été largement initiée.

Dans l'enquête TIC, un module sur l'exposition aux écrans a été introduit en 2023,

La collecte de l'enquête Logement a démarré en août 2023, sur un protocole multimode séquentiel par Internet, téléphone et face-à-face. Outre un premier échantillon de 18 000 logements mis en collecte sur ce protocole multimode, une collecte monomode Internet auprès de 50 000 logements supplémentaires a été lancée dans le même temps, afin d'évaluer la possibilité de réaliser des extensions à l'enquête sur le seul mode Internet. À la fin de 2023, les ménages enquêtés auront répondu à l'ensemble du questionnaire, par Internet ou par téléphone. Les autres seront sollicités en face-à-face au printemps 2024. Une nouvelle vague de l'enquête sera lancée début 2024, là aussi sur un protocole multimode séquentiel.

Les travaux de conception de l'enquête Sans Domicile se sont poursuivis en 2023, avec plusieurs étapes importantes :

- les tests « rue » et « accueils de jour » ont eu lieu au premier semestre 2023, avec un bilan présenté au Comité de Pilotage de l'enquête en septembre ;
- la préparation de l'enquête Structure s'est poursuivie, avec le tirage final de 110 agglomérations de plus de 5 000 habitants et la conception du questionnaire de l'enquête en Web/Téléphone séquentiel dans la nouvelle filière ;

- les travaux du Comité Scientifique se sont déroulées tout au long de l'année, avec la conception des deux nouveaux questionnaires (courts et longs) de l'enquête individu, testé lors d'un *Focus Group* en novembre 2023 ;
- la mise en place d'une opération pilote de l'enquête, avec un test de l'enquête Structure sur 200 personnes à l'automne 2023, qui se poursuivra au printemps 2024 par un test de l'enquête individu.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

L'Insee poursuit ses travaux visant à exploiter de nouvelles sources administratives pour mieux couvrir les revenus exonérés d'impôts comme les heures supplémentaires, et infrannualiser les ressources dans les modèles de microsimulation (**SERPU 2**). En 2023 :

- la Base Tous salariés 2020 de l'Insee a été rapprochée de façon expérimentale des déclarations de revenus des individus de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux et du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi). Compte tenu des calendriers de mise à disposition de la base Tous Salariés, ce travail permettra un enrichissement, en production, du dispositif Filosofi avec les données concernant les revenus exonérés (essentiellement « Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » transformée en « Prime de partage de la valeur » à partir de mi-2022) ;
- les enquêtes sur les Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2020 et 2021 ont été enrichies des données infra-annuelles issues du dispositif de ressources mensuels (DRM) pour permettre à la Drees et la Cnaf de mener des études sur le non-recours.

En parallèle, dans le cadre de son projet de modernisation du système décisionnel, la Cnaf n'assurera plus à partir du millésime 2023 la constitution du « fichier annuel de référence » émis six mois après la fin de l'année précédente (FAR6), utilisé par l'Insee pour les enrichissements sociaux. L'Insee a engagé des travaux pour pouvoir reconstituer ce fichier à partir des fichiers mensuels (FR6) que lui transmettra la Cnaf : un test « grandeur réel » sur les données 2022 est prévu début 2024.

La refonte de l'enquête Histoire de vie et patrimoine (HVP) se poursuit avec la mise en production de Fidélmmo, l'estimation du patrimoine immobilier des ménages par les données administratives, dont la première tranche doit s'achever au premier trimestre 2024. Des travaux exploratoires de mobilisation du code statistique non signifiant (CSNS) sur les liasses fiscales des entreprises ont été entrepris afin de construire le lien entre les entreprises et leurs propriétaires. En revanche, la mobilisation des fichiers Ficovie (Fichier des contrats d'assurance vie) et Ficoba (Fichier des comptes bancaires et assimilés) est à ce stade difficile puisque les démarches juridiques du côté de la DGFIP pour inclure la statistique publique dans les décrets d'application régissant la constitution de ces fichiers prennent du temps.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Sans objet

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Sans objet

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Étudier les revenus exonérés. L'enrichissement de l'ERFS et de Filosofi utilisera le CSNS du dispositif Fidéli en faisant un rapprochement par identifiant fiscal.	ERFS 2020 et Filosofi 2020 (via Fidéli 2021)	Insee	Tous Salariés	Insee	Champ du fichier 1
Construire un lien de propriété entre les entreprises et les individus pour mesurer le patrimoine professionnel	Liasses fiscales 2021/2022/2023	DGFIP	Fidéli	Insee	Champ de Fidéli
Construire un lien de propriété entre les locaux connus par l'administration fiscale et les individus (Fidélimmo)	Majic	DGFIP	Fidéli	Insee	Champ de Fidéli

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Peu de mobilité dans l'échelle des revenus entre 2003 et 2019	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6960027	AVG2	
Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6963305	AVG2	DQS2
En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7710966	AVG2	
Impact de la rénovation de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux en 2021 sur la mesure des niveaux de vie, des indicateurs d'inégalités et de pauvreté	https://www.insee.fr/fr/information/7713943	AVG8	
Quels sont les Français qui voyagent ?	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7702766	AVG 2	
La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7651550	AVG 2	
15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654	AVG 2. AVG 3	DQS 8.
Pour les acheteurs d'équipement numérique, le prix compte plus que l'efficacité énergétique	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7627199	AVG 2. AVG 3	
En 2022, face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation	https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6967894/ndc-mars-2023-ecl-camme.pdf	AVG 2	
En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6964508	AVG 2	DQS 3.

raisons financières			
Rapport du Groupe de travail sur le thème « Mieux comprendre et mesurer la grande pauvreté »	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7703393		

BILAN 2023

0. Éléments de contexte en 2023

La division des Prix à la Consommation poursuit la production de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix à la consommation harmonisé mensuellement, sous forme provisoire en fin de mois et définitive le 15 du mois suivant.

L'indice des prix à la consommation est aussi diffusé pour chacun des cinq départements et régions d'outre-mer.

La division est également en charge de l'enquête de comparaison spatiale des prix.

Les travaux de diffusion et de communication demandent une implication importante, plus particulièrement dans le contexte inflationniste des deux dernières années.

La division poursuit la mise en œuvre des innovations que constitue l'utilisation des données de caisse et de données de moissonnage (« *web-scraping* ») et débute les travaux de préparation du changement de base prévu pour l'échéance de l'indice de janvier 2026.

1. Travaux en 2023

Sont présentés dans ce chapitre les travaux nouveaux et projets **principaux** de votre service :

- . **qui ont débuté en 2023** (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2023)
- . **ou qui étaient toujours en cours en 2023** (i.e. dont l'instruction ou le déploiement était toujours en cours en 2023)
- . **ou qui sont entrés en production en 2023.**

Pour chaque projet mis en production en 2023 qui contribue à un ou des avis de moyen terme du Cnis, préciser le code de l'avis ou des avis concernés (en référence aux annexes 1 et 2).

Les travaux permanents ne sont pas à lister ici.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Les résultats de l'enquête de comparaison spatiale des prix collectée en 2022 ont été diffusés en juillet 2023. Pour la première fois, les données de caisse ont été utilisées sur une partie du champ.

Ont été publiés un *Insee Première* sur les comparaisons de prix entre la région parisienne et la France de province, un *Insee Première* sur les DROM et six publications régionales (Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte). Ces publications ont suscité un large écho au plan national et au plan local où elles étaient très attendues.

L'Insee a également collaboré avec les services statistiques de Nouvelle-Calédonie et des collectivités d'outre-mer ayant souhaité réaliser l'enquête, qui publient les résultats selon leur propre calendrier. À Saint-Martin, l'enquête a fait l'objet d'une contribution de l'Insee qui en a publié les résultats.

Cette enquête contribue notamment à satisfaire l'orientation « Des indicateurs pour les territoires, y compris ultra-marins » de la commission Territoires, en particulier, « TRT 2. Compléter l'information disponible sur l'Outre-mer » et « TRT 1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires ».

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

L'utilisation de données de caisse sur un champ plus large de grandes surfaces alimentaires disposant de points de vente de plus de 400 mètres carrés entrant dans le champ de l'arrêté, est en cours d'instruction grâce à la transmission des données de nouveaux distributeurs.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Depuis janvier 2023, Mayotte est intégrée dans l'indice des prix à la consommation et dans l'indice des prix à la consommation harmonisé. Les méthodes de collecte et de traitement de l'indice de Mayotte y sont cohérentes avec les règles nationales et européennes et les séries nationales couvrent désormais la France métropolitaine et l'ensemble des DROM.

La division des Prix à la consommation travaille à partir de 2023 à la préparation du prochain changement de base. Cette opération a pour échéance l'indice de janvier 2026. Elle comprend un

changement de nomenclature (passage de la eCOICOP à la COICOP 2018), un changement d'année de référence (2025) et pourra intégrer des évolutions méthodologiques.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Dans un contexte de forte inflation, et parallèlement à la diffusion des publications et des séries chronologiques détaillées, une attention particulière est portée à la communication sur l'indice des prix (interventions dans les médias, billets de blog, etc.).

AVG 8 - Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Sans objet

3. Principales publications de l'année 2023

Sans objet

0. Orientations pour 2023

Le développement de la connaissance et des recherches sur les risques couverts dans le cadre de la Prévoyance (décès, incapacité, invalidité et dépendance) représente un enjeu majeur. Les travaux récents du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM), entre autres, ont mis en évidence le manque de documentation et de réflexion sur ce sujet. C'est dans ce contexte que l'Irdes travaille à la mise en œuvre de la quatrième édition de l'enquête Protection Sociale Complémentaire d'Entreprise (PSCE) qui, contrairement aux trois premières éditions qui étaient essentiellement consacrées à la complémentaire santé, sera, elle, centrée sur la Prévoyance et dont le champ restera centré sur les établissements du secteur privé.

1. Travaux nouveaux et projets pour 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

L'enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise (PSCE) 2024 est mise en œuvre par le GIP-Irdes. Elle a pour objectif principal d'apporter des connaissances actuellement manquantes et de permettre des travaux de recherche sur la prévoyance complémentaire et la couverture complémentaire santé que les entreprises du secteur privé proposent à leurs salariés.

Il s'agit de la 4^{ème} édition de l'enquête PSCE.

Le champ est celui des établissements du secteur privé.

L'enquête sera enrichie d'informations disponibles dans les bases de sondage, d'information sur les caractéristiques des salariés et appariée avec les données de santé du Système national des données de santé (SNDS).

En 2023 nous avons :

- Elaboré le plan de sondage de l'enquête en lien avec les Divisions EFA (Alexandre Lebrère) et Sondages de l'Insee (Emmanuel Gros, Sandrine Mathern). Le contact a été établi avec ces deux divisions fin 2021 ;
- Construit le protocole de l'enquête avec les conseils de l'Insee (Hélène Chaput, Gwennaëlle Brillhault et Myriam Broin) ;
- Construit le questionnaire de l'enquête au sein d'un groupe de travail composé de représentants de l'Irdes, de la DSS, de la DREES, de l'INED, de l'IGAS, de la FNATH, de chercheurs extérieurs, de représentants des assureurs ; groupe qui s'est réuni 4 fois entre janvier et juin 2023 ;
- Obtenu l'avis d'opportunité lors de la séance Services publics et services aux publics du 21 mars 2023 ;
- Choisi le prestataire en charge de l'enquête à l'issue d'un appel d'offres public (Ipsos).
- Lancé un test du dispositif d'enquête qui est en cours.

- MISSION ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES -
- INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE -

BILAN 2023

0. Éléments de contexte en 2023

La Medes est rattachée à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), service à compétence nationale placé auprès du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Cette direction est elle-même placée sous l'autorité du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ). Au sein de l'Injep, la Medes constitue le service statistique ministériel des ministères en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Ses travaux s'articulent principalement autour de la vie associative, des pratiques sportives, de l'économie du sport, des formations, métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, ainsi que des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs), du service civique, du service national universel et de la mobilité internationale des jeunes.

Sur ces thématiques, la Medes continue de produire régulièrement des statistiques attendues par l'ensemble des acteurs du secteur. Dans le même temps, la Medes travaille à l'amélioration de ses outils de diffusion, en combinant tableaux en ligne, publications synthétiques de type « Chiffres-clés » et visualisation cartographique. En 2023, plusieurs « marronniers » ont été mis en place pour accompagner la diffusion de données mises en ligne, ce qui a pu occasionner des reports de mise en ligne par rapport aux calendriers habituels. Cette diffusion permet de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient à la recherche de données détaillées ou synthétisées.

En complément des productions statistiques récurrentes, la Medes a poursuivi en 2023 les travaux préparatoires à l'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. En effet, dans le cadre des travaux pilotés par la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP), l'Injep pilote spécifiquement de deux axes d'évaluations : l'impact des JOP sur la pratique sportive et la description des publics des JOP (spectateurs, téléspectateurs, volontaires). En 2023 cela s'est traduit par trois opérations : l'annualisation du Baromètre national sur la pratique physique et sportive mis en place avec la Direction des Sports en 2018 et initialement réalisé tous les 2 ans ; le lancement d'une enquête flash auprès des fédérations sportives à l'automne 2023 pour mesurer à l'automne 2024 l'impact des JOP sur la pratique sportive en club ; et la préparation d'enquêtes ménages et auprès des volontaires.

Dernier élément de contexte important, l'abandon du logiciel SAS par l'Insee a fortement impacté l'activité de la Medes en 2023. La Medes bénéficiait en effet d'une mise à disposition de ses licences par l'Insee et a donc acté un passage progressif à R. Une partie des agents n'étant pas encore utilisateurs de R et une partie des chaînes de productions des séries récurrentes étant programmées en SAS, une partie de l'année 2023 a ainsi été consacrée à la formation des débutants, au perfectionnement des utilisateurs via des séminaires collectifs bi hebdomadaire sur 6 mois, ainsi qu'à la transcription du patrimoine de programmes de productions. Du fait de cette charge de travail supplémentaire, le lancement de nouveaux chantiers de production et certains projets de publications ont été ajournés.

- **1. Travaux en 2023**

Sont présentés dans ce chapitre les travaux nouveaux et projets **principaux** de votre service :

- **qui ont débuté en 2023** (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2023)
- **ou qui étaient toujours en cours en 2023** (i.e. dont l'instruction ou le déploiement était toujours en cours en 2023)
- **ou qui sont entrés en production en 2023.**

Pour chaque projet mis en production en 2023 qui contribue à **un ou des avis de moyen terme** du Cnis, préciser le code de l'avis ou des avis concernés (en référence aux annexes 1 et 2).

Les travaux permanents ne sont pas à lister ici.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Enquête thématique sur les victimations dans le sport et les loisirs lors de l'enfance

La Medes poursuivra en 2023 sa préparation.

Objectifs

- Le sujet des victimations dans le sport et les loisirs encadrés pendant l'enfance (notamment les colonies de vacances) est un angle mort de l'observation statistique. Dans le cadre de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), la Medes et la Direction des Sports ont ainsi fait en 2021 une proposition d'enquête thématique sur les victimations dans le sport et les loisirs encadrés pendant l'enfance. Le sujet étant inédit, cette proposition a retenu l'attention du comité scientifique de l'enquête VRS pour l'édition 2024.
- L'objectif sera d'estimer la prévalence des différents types de faits (agressions physiques, sexuelles, harcèlement, insultes et agressions à caractère raciste, homophobe, etc.) dans les loisirs encadrés (activités périscolaires, séjours collectifs de type stage artistique, sportifs, etc.) et les colonies de vacances pendant l'enfance et l'adolescence mais en lien avec le contexte sportif tout au long de la vie.
- Il s'agira d'interroger un échantillon de répondants à l'enquête Socle de VRS surreprésentant les personnes susceptibles d'avoir eu une pratique sportive intensive, identifiées lors de la première phase d'enquête avec une question proxy portant sur la pratique en compétition au niveau internationale. Un échantillon de sportifs de haut niveau (inscrits sur les listes ministérielles entre 2017 et 2022) sera également interrogé.
- L'interrogation de l'enquête thématique portera sur les activités de loisirs encadrés pendant l'enfance et l'adolescence, avec un focus sur les colonies de vacances, sur la pratique d'activité physique et sportive, ainsi que les pratiques sportives culturelles au cours de l'année écoulée (assister à des événements sportifs). Un recueil des faits des violences sera réalisé, avec pour chacun de ces contextes un approfondissement spécifique concernant l'identité des auteurs, les lieux, moments de commission des faits, etc.
- L'enquête VRS ne portant que sur des personnes majeures au moment de l'enquête, une attention particulière a donc été portée lors de la conception du questionnaire au recueil des faits s'étant déroulés dans le passé, avant la majorité des victimes.

Principaux partenaires

- SSMSI, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et Direction des sports (DS) et Agence nationale Sport (ANS).

Mode de collecte

- La collecte de cette enquête sera multimode papier et internet avec relance téléphonique.

Période de réalisation

- Initiée en 2022 en partenariat avec l'équipe conceptrice, la Direction des Sports et un comité scientifique réunissant des chercheurs spécialistes du sujet, la conception du questionnaire thématique a abouti à une première version au printemps 2023. Une enquête pilote qualitative s'est déroulée en juin 2023 auprès d'une centaine de répondants intégrant des profils sportifs. À l'issue du bilan de ce test, le questionnaire a été amendé et l'enquête sera présentée au comité du secret en décembre 2023.
- La collecte de ce questionnaire thématique se fera au premier semestre 2024, à la suite du questionnaire socle de l'enquête VRS.

- **Ré-interrogation d'un panel d'élèves sur les activités sportives et leur engagement**

Les élèves du panel recrutés en 2011 ont été réinterrogés au 2^e trimestre 2023 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). Le questionnaire comporte des questions sur leur pratique sportive et leur engagement. Ces élèves avaient déjà été interrogés en 2019 lorsqu'ils avaient 13 ou 14 ans par la Depp et l'Injep spécifiquement sur leurs activités en dehors du collège (enquête AJEC).

- *Objectifs*

- L'enquête Activité des jeunes en dehors du collège, réalisée en 2019 avec la Depp, avait pour objectif principal de mesurer et de mieux comprendre les activités auxquelles les jeunes consacrent leur temps en dehors du collège. Cette enquête, complétée d'informations très riches sur le milieu familial et la scolarité des jeunes, a permis de mieux comprendre les facteurs sociaux et culturels favorisant la pratique sportive, les départs en colonie de vacances, etc., ainsi que les liens que peut entretenir la réussite scolaire avec les activités extrascolaires.
- La ré-interrogation de ces jeunes au moment du lycée (classe de terminale pour la majorité) sur une partie des thèmes de l'enquête AJEC permettra notamment de suivre l'évolution de la pratique sportive et de documenter le décrochage de la pratique chez les adolescent(e)s, et grâce à la dimension panel, de mieux comprendre leurs freins. Cette ré-interrogation permettra également d'étudier l'engagement des lycéens et d'analyser dans quelle mesure se concrétisent les souhaits d'engagement associatif et la participation citoyenne exprimés en 2019.

-

- *Principaux partenaires*

- Depp

- *Mode de collecte*

- La collecte de cette enquête était multimode papier et internet avec relance téléphonique.

- *Période de réalisation*

- La collecte s'est déroulée en juin 2023.

- **Enquête auprès des organisateurs de séjour collectifs de mineurs**

- La collecte de cette enquête était initialement prévue à l'automne 2023. Le bilan du pilote réalisé à l'automne 2022 a permis de confirmer les difficultés à recueillir des informations complètes et fiables sur les différentes charges et postes dépenses des organisateurs de colonies de vacances (du fait de l'hétérogénéité des structures, de la difficulté à identifier un contact ayant accès aux informations, de celle à prendre en compte les dépenses d'entretien pour les propriétaires du bâti, etc.). Ce qui conduit donc à l'impossibilité de reconstituer le coût de l'organisation de séjours qui était une des principales variables d'intérêt.

- À ses difficultés méthodologiques, c'est ajouté une charge de travail supplémentaire liée au passage de SAS à R (formation d'agents et transcription des chaînes de production).

- Le projet a donc été ajourné.

- **1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes**
- **Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant**

- En lien avec la Direction des Sports, la Medes participe au pilotage du recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES). Interrompue depuis 2019, l'actualisation du RES a été relancée en 2023, dans le cadre d'un projet de refonte du SI et de la collecte et suite à une longue phase d'audit. Le pilotage opérationnel est assuré par le Pôle Ressources National « Sport Innovations » (basé au CREPS Pays-de-Loire, sous tutelle de la Direction des Sports du Ministère). En 2023, l'Injep a suivi de près ces travaux d'actualisation (en lien avec la Base permanente des équipements, BPE) et souhaite relancer la production régulière de données statistiques à partir de ce recensement qui a fait l'objet d'études ponctuelles par le passé.

- **1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés**

- **Estimation d'un indicateur provisoire sur les licences sportives**

- La Medes réalise un recensement annuel des licences et clubs auprès des 118 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés.

- Grace à une collaboration avec l'Insee, ces données sont géo-localisées.

- Les statistiques de l'année N (saison N-1/N pour la majorité des fédérations), ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âges, sont mises en ligne sur le site de l'Injep en juillet N+1. La direction des sports, ainsi que les acteurs du sport (Comité national olympique et sportif français (CNOSF), etc.) expriment régulièrement le besoin de disposer de données plus rapidement, y compris sur la saison en cours. Pendant la période de crise sanitaire, ce besoin s'est accentué.

- Pour répondre aux demandes de la Direction des Sports et de l'ensemble du mouvement sportif de disposer de données plus actuelles sur les licences sportives, la Medes a publié pour la première fois en 2023 une estimation provisoire du nombre de licences délivrées lors de la saison 2022-2023 qui venait de s'achever. Cette estimation a été publiée lors de la mise en ligne des données du recensement 2021-2022.

- En effet, la Medes avait interrogé en 2022 à titre expérimental les fédérations sportives sur le nombre global de licences délivrées à la date du recensement depuis le début de la saison en cours (septembre 2021-janvier 2022 pour la plupart). En 2023, après des travaux méthodologiques confrontant cet indicateur partiel avec l'indicateur relevé réalisé sur la saison complète, il a été possible d'estimer un indicateur provisoire sur le nombre de licences de l'année en cours N.

- Ce relevé intermédiaire sur la saison en cours a reconduit pour la 2^e année consécutive en 2023, ce qui permettra d'évaluer la qualité des données recueillies et d'affiner les estimations.

- L'objectif à terme est de publier en juillet N un indicateur provisoire du nombre de licences sur la saison N en cours, en même temps que la publication de l'indicateur définitif sur la saison passée (N-1).

- En parallèle, un travail de révision des données 2016-2021 a été conduit sur certaines fédérations pour exclure les licences non-annuelles ne permettant pas la participation aux activités fédérales pour l'ensemble de la saison mais pour une plus courte période (jours, semaines, mois).

- Un travail d'amélioration du traitement des adresses a également été effectué (post-géocodage pour les données passées et avant envoi à l'Insee pour géocodage pour les données 2021-2022), en appliquant un algorithme d'imputation des codes communes et en améliorant la méthode de redressement des licences dites non réparties (non réponse, échec de géocodage). Ce travail a permis de réduire de 3 % la non-réponse sur les variables de département et région et réviser les données de licences annuelles en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).
- **Élaboration d'indicateur de suivi conjoncturel du service civique**
 - À la demande de la DJEPVA et de l'Agence du Service civique, la Medes a calculé un nouvel indicateur de suivi conjoncturel du service civique, complémentaire à l'indicateur actuel du nombre missions débutée par âge. Ce nouvel indicateur, décliné par région et département, permet de disposer d'une mesure de la part d'une génération qui réalise un Service civique et des disparités territoriales. Il a été intégré aux données diffusées.
- **Élaboration d'indicateur sur le taux d'abandon en cours de formation BAFA et de la part d'une génération diplômée**
 - À la demande de la DJEPVA et du comité de filière animation, un nouvel indicateur de taux d'abandon en cours de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et au brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs (BAFD) a été calculé à partir des données sur les inscrits en formation.
 - Un indicateur sur la part théorique d'une génération diplômée du BAFA a également été calculé, en reprenant la méthode de l'indicateur de suivi conjoncturel du service civique. Ce nouvel indicateur a été décliné par région et département et intégré aux données diffusées.
- **1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage**
- **1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion**
- **Production de chiffres clés**
 - Depuis 2019, l'Injep a opéré une refonte de ses publications « Chiffres-clés » et propose un nouveau mode de diffusion, combinant tableaux en ligne et publication synthétique au moyen d'infographies disponibles sous format papier et sur son site internet. Cette diffusion permet de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient à la recherche de données détaillées ou d'une vision synthétique.
 - En 2023 les trois éditions de la collection ont été mis à jour à savoir les « Chiffres-clés de la jeunesse », « Chiffres-clés de la vie associative » et les « Chiffres-clés du sport ». La diffusion de ces publications synthétiques (format papier et pdf) a été accompagnée de la diffusion d'infographies indépendantes, reprenant celles des chiffres clés, notamment sur les réseaux sociaux. Cette diffusion de chiffres clés permet de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs à la recherche d'une vision synthétique.
 - L'édition 2023 des « Chiffres-clés de la vie associative » est centrée sur des sources de données issues de la statistique publique nouvellement disponibles, en particulier l'enquête Associations 2018 de l'Insee et les enquêtes de l'Injep, à savoir l'enquête nationale sur l'engagement et les dons 2021.

- Cet outil de diffusion répond à l'objectif de moyen terme « AG 8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public ».

Systematisation de l'accompagnement de la mise en ligne de donnée par une publication courte

Jusqu'en 2018 la mise en ligne des séries de données annuelles ou de résultats d'enquête régulières est uniquement accompagnée par une brève sur le site internet Injep.fr. Depuis 2018, certains résultats (service civique, insertion professionnelle des Brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), accueils collectifs de mineurs) étaient également repris et développés dans une publication courte de la collection des Fiches repères (deux pages) mais ce n'était pas encore systématique.

En 2023, quatre nouveaux « marronniers » ont ainsi été mis en place pour accompagner la diffusion des séries statistiques sur les diplômés du BAFA et sur le nombre de licences délivrés par les fédérations sportives, ainsi que les premiers résultats des enquêtes annuelles sur la pratique sportive (données du Baromètre sport désormais annuel) et sur les séjours du Service National Universel.

Les Fiches Repères s'adressent à un large lectorat (décideurs, professionnels, chercheurs ou toute personne intéressée par ces questions) et doivent donc permettre la compréhension et l'appropriation rapide des éléments qu'elles contiennent par un large public. En 2022, la ligne éditoriale de cette collection des Fiches Repères a été réorientée pour acter la création de ces publications récurrentes.

Il s'agit ainsi de présenter les principaux résultats des enquêtes ou séries de données statistiques régulièrement fournies par l'Institut, en précisant le contexte et/ou l'objet d'étude dans l'introduction. Chaque nouvelle passation d'enquête ou série de données donnera désormais lieu à une nouvelle fiche (distinguée de la précédente dès le titre par la mention de la date).

L'objectif de la généralisation de ces « marronniers » est de faciliter la diffusion des résultats, mais aussi un référencement millésimés dans une collection, et ainsi un meilleur archivage.

- Ces outils de diffusion répondent à l'objectif de moyen terme « AG 8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public ».

Outil d'observation territorial du sport et de la jeunesse

- L'Injep a mis en ligne en 2021 un outil d'observation territorial du sport et de la jeunesse (carto-stats.Injep.fr basé sur l'outil Géoclip) permettant la diffusion d'indicateurs territorialisés sur le sport et la jeunesse. Cet outil permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il offre également la possibilité de produire des rapports statistiques sur un territoire sélectionné par l'utilisateur. Ce projet, lancé initialement en lien avec la Direction des Sports, a été élargi aux autres domaines de compétence de l'Injep que sont l'éducation populaire et la jeunesse.

- En 2023, la Medes a travaillé de concert avec la Direction des sports au projet du lancement d'une nouvelle plateforme commune de diffusion de données sur le sport et les politiques publiques du sport. Une attention particulière est portée lors de sa conception au développement de parcours utilisateur de type statistiques localisées/portrait de territoire, mais aussi portrait de fédérations, en remplacement de l'Atlas des fédérations, publication papier de l'Injep plébiscitée par les fédérations sportives et les acteurs du champ sportif.

- Ce produit peut s'inscrire dans le cadre des objectifs de moyen terme « T1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires » et « AG 5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales ».

- **2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023**
- **3. Principales publications de l'année 2023**

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Les chiffres clés du sport 2023	https://Injep.fr/publication/les-chiffres-cles-du-sport-2023/		
Les chiffres clés de la vie associative 2023	https://Injep.fr/publication/les-chiffres-cles-de-la-vie-associative-2023/		
Les pratiques physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête nationale 2020	https://Injep.fr/publication/les-pratiques-physiques-et-sportives-en-france/		
Les bénévoles des associations sportives : plus souvent des hommes, jeunes, et des parents	https://Injep.fr/publication/les-benevoles-des-associations-sportives-plus-souvent-des-hommes-jeunes-et-des-parents/		
Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations	https://Injep.fr/publication/les-femmes-encore-largement-minoritaires-a-la-presidence-des-associations/		AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité
Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français	https://Injep.fr/publication/comment-lapres-covid-stimule-lelan-sportif-des-francais/		
Service national universel Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes	https://Injep.fr/publication/quand-la-mission-dinteret-general-prefigure-les-parcours-des-jeunes/		
Dons, adhésion, bénévolat... Deux tiers des français impliqués	https://Injep.fr/publication/deux-tiers-des-francais-impliques-dans-la-vie-associative/		

dans la vie associative			
Fiches régionales du sport	(à paraître)		TRT 1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires
Fiches régionales de la vie associative 2023	https://Injep.fr/publication/les-fiches-regionales-de-la-vie-associative-2023/		TRT 1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires
La cohabitation en fin d'études, révélatrice des inégalités sociales et territoriales	(à paraître)		AVG 2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité

- Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies -

BILAN 2023

0. Éléments de contexte en 2023

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), alors Observatoire français des drogues et des toxicomanies, est un groupement d'intérêt public réunissant l'État (MILDECA et 11 départements ministériels) et la fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS). Il a pour objet d'apporter à ses membres, ainsi qu'aux professionnels du champ et au grand public, un éclairage sur le phénomène des usages de drogues, licites et illicites, des conduites addictives, dont les jeux d'argent et de hasard, en France et de contribuer au suivi du phénomène au niveau européen. À cet effet, il a constitué un dispositif permanent d'observation tant en ce qui concerne les évolutions des consommations et des conduites addictives, les produits et les profils et pratiques des consommateurs que leurs conséquences sanitaires, sociales, économiques et pénales.

Au sein de l'Unité DATA, il met en œuvre des enquêtes statistiques dont deux sont menées régulièrement depuis plus de 20 ans : une en population adolescente, ESCAPAD (*Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense*) et une auprès de la population adulte, EROPP (*Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes*).

Par ailleurs, il contribue activement à la réalisation de deux enquêtes : EnCLASS¹⁷ (*Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances*, regroupant 2 enquêtes internationales HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) et ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and other drugs). Enfin, il réalise également de manière ponctuelle et dans des perspectives méthodologiques des enquêtes en ligne auprès de populations spécifiques notamment les usagers de drogues.

Ces enquêtes sont menées dans le cadre d'un programme pluriannuel, le dernier élaboré en lien avec le collège scientifique de l'OFDT couvre la période 2022-2024 (<https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/PT2022-2024.pdf>).

Au titre de 2023, l'enquête EROPP a été réalisée dans son entièreté. En outre, les enquêtes ESCAPAD et EnCLASS qui se sont déroulées en 2022, n'ayant pas été en mesure de couvrir (pour des raisons liées à la crise Covid) les départements et territoires d'outre-mer tel que prévu initialement, ont été reprogrammées dans ces territoires en 2023. Enfin, le premier volet national d'une enquête sur les usages de substance en détention (ESSPRI) a été également réalisé en mai et juin 2023.

1. Travaux en 2023

¹⁷ <https://www.ofdt.fr/dispositifs-enquete-et-observation/enquete-enclass/>

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

- 1) **Enquête EROPP 2023.** En 2023, l'OFDT a réalisé le 6^{ème} exercice de l'*Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes* (EROPP) en population adulte française. Elle porte sur les représentations et les opinions des Français relatives aux substances psychoactives licites (alcool, tabac) et illicites (cannabis, cocaïne, héroïne...) ainsi qu'aux actions publiques qui y sont liées. En outre, à la demande du gouvernement, dans le cadre de l'évaluation du *plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022* et de la *stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027*, l'exercice 2023 a été revu en profondeur afin d'estimer, en plus des représentations et des opinions, les niveaux d'usages de drogues (licites comme illicites) et les pratiques de jeux d'argent et de hasard (JAH) de la population adulte française.

L'enquête EROPP 2023 a comporté deux volets. En premier lieu, le volet téléphonique a porté sur 15 000 répondants (contre 2 000 pour les précédentes enquêtes), selon un protocole similaire à celui adopté dans des précédents exercices : questionnaire par téléphone sur la base d'une génération aléatoire de numéros de téléphone fixe et mobile) afin de constituer une base aléatoire de ménages au sein desquels été sélection (méthode Kish) un membre du ménage âgé entre 18 et 75 ans.. À ce volet téléphonique s'est ajouté un échantillon « access panel », sur la base d'un questionnaire identique, dans l'objectif d'obtenir 3 000 panélistes répondants âgés de 18 à 25 ans.

La réalisation de l'enquête ayant été programmée en urgence, à la demande des pouvoirs publics, durant l'été 2022, il n'a pas été possible d'envisager un passage au CNIS.

- 2) **Volet outre-mer de l'enquête ESCAPAD 2022.** ESCAPAD est une enquête quadriennale qui se déroule lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC), et qui vise à estimer les niveaux d'usages de drogues y compris de tabac et d'alcool, à la fin de l'adolescence. En 2022, année de réalisation de la neuvième édition de l'enquête, des difficultés organisationnelles dans les territoires d'outre-mer ont nécessité la reprogrammation de l'enquête au printemps 2023, selon un protocole similaire à celui qui adopté pour l'enquête en métropole¹⁸ et ont abouti à la collecte de 475 questionnaires en Martinique, 659 en Guadeloupe, 535 en Guyane, 657 à La Réunion, 327 à Mayotte, 469 en Nouvelle Calédonie et 628 en Polynésie française.

L'enquête ESCAPAD 2022, initialement programmé en 2021, a bénéficié d'un avis d'opportunité délivré par le CNIS le 9 décembre 2019 et mis à jour le 22 juillet 2021¹⁹, suite au report de l'enquête en 2022 (l'année 2021 encore fortement perturbée par la pandémie de la Covid-19, n'ayant pas permis sa réalisation)

- 3) **Volet outre-mer de l'enquête EnCLASS 2022.** EnCLASS est une enquête biennale qui vise à observer les comportements de santé dont les usages de substances psychoactives des élèves du secondaire (collège et lycée). N'ayant pu se dérouler normalement dans les DROM (à l'exception de la Guyane) en 2022, le volet outre-mer a été reprogrammé en 2023 dans les territoires de Martinique, Guadeloupe et La Réunion. Au total, l'enquête EnCLASS a concerné en 2023 environ 5 000 répondants dans territoires mentionnés (2 084 en Guadeloupe, 2 0993 à La Réunion et 1 064 en

¹⁸ <https://www.ofdt.fr/publications/collections/methode/guide-methodologique-escapad/>

¹⁹ <https://www.cnis.fr/enquetes/enquete-sur-la-sante-et-les-consommations-lors-de-la-journee-dappel-et-de-preparation-a-la-defense-escapad/>

Martinique), Le dispositif d'intervention de l'enquête outre-mer en 2023 est similaire à celui des volets précédents de l'enquête, avec toutefois un nouveau tirage d'échantillon.

- 4) L'enquête EnCLASS 2022 a bénéficié d'un avis d'opportunité délivré par le CNIS le 3 décembre 2020, et d'un avis d'examen favorable délivré par le Comité du Label le 16 novembre 2021 (les avis de conformité n'étant pas délivrés pour les enquêtes à dimension internationale)²⁰. À ce titre, le projet 2022 a été déclaré au Journal Officiel du 23 décembre 2021 au titre des « enquêtes d'intérêt général »²¹. Le volet outre-mer qui s'est déroulé en 2023 a été mis en œuvre dans le cadre d'une prolongation de l'avis d'examen favorable émise le 21 mars 2022.
- 5) **Avis d'opportunité pour l'enquête EnCLASS 2024.** Dans le prolongement de l'enquête EnCLASS 2022, l'OFDT prépare la mise en œuvre de la prochaine vague nationale de l'enquête qui se déroulera en 2024. Pour cette nouvelle édition, l'OFDT a obtenu un avis d'opportunité délivré par le CNIS le 14 juin 2023 couvrant la période 2024-2026²². Par ailleurs, la commission « Ménages » du Comité du label a accordé un avis d'examen favorable à l'Enquête le 11 octobre 2023 (pas encore publié).

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Néant.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Y compris création ou rénovation d'indicateurs conjoncturels, changement de base pour indicateurs ou comptes économiques ou avancement des dates de publication d'indicateurs existants

Premier volet national de l'enquête ESSPRI 2023

En 2023, l'Observatoire française des drogues et des tendances addictives (OFDT) a mené au niveau national la première vague de l'Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI) auprès des personnes détenues. Cette enquête, mise en place en partenariat avec les administrations concernées (Direction générale de la santé, Direction de l'administration pénitentiaire, MILDECA), vise à connaître la prévalence et les modalités d'usage des drogues et substances

²⁰ <https://www.cnis.fr/enquetes/enquete-nationale-en-colleges-et-en-lycees-chez-les-adolescents-sur-la-sante-et-les-substances-enclass-2022x709sa/>

²¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044546353>

²² <https://www.cnis.fr/enquetes/enquete-nationale-en-colleges-et-en-lycees-chez-les-adolescents-sur-la-sante-et-les-substances-enclass-2024-2026/>

psychoactives en détention, et à proposer des comparaisons les données de santé et niveaux d'usage observés sen population générale (en particulier avec l'enquête EROPP).

L'enquête ESSPRI s'est déroulée au printemps 2023 dans 25 établissements pénitentiaires, auprès de 1 150 détenus majeurs incarcérés depuis plus de trois mois (sur la base d'un échantillon aléatoire de 2 400 détenus réalisé en lien avec le bureau de la donnée de la DAP (SDEx, EX3). Au sein de chaque établissement, les personnes détenues sélectionnées étaient invitées à répondre à un questionnaire auto-administré sur tablette numérique, par groupe de 5 à 10 détenus, dans une salle d'activité de l'établissement. L'enquête a suivi un protocole anonyme et confidentiel, conformément aux recommandations de la CNIL et au RGPD : aucune information susceptible d'identifier les détenus n'était recueillie par l'OFDT et aucune analyse n'a été ou ne sera menée à l'échelle d'un établissement. En parallèle du volet homme de l'enquête ESSPRI 2023, un pilote femme a conclu à la possibilité d'utiliser le même protocole d'intervention pour mener cette enquête auprès des femmes détenues.

Ce premier exercice expérimental n'a pas fait l'objet d'une demande d'avis d'opportunité auprès du CNIS mais si sa pérennisation devait être décidé par le comité d'orientation constitué les administrations partenaires, un avis d'opportunité auprès du CNIS sera envisagé dans la perspective d'un passage au Label.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Néant.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Projet renforçant la lisibilité ou l'accessibilité de la production du service statistique public.

Ex : création ou refonte d'un site Internet de diffusion, création de nouveaux produits de diffusion, mise à disposition de fichiers en open data, etc.

Néant.

2. Principales publications de l'année 2023

Se limiter aux publications les plus importantes ou les plus novatrices :

ouvrages de référence publiés en 2023, premiers numéros de nouvelles collections créées en 2023, publications présentant des résultats de sources nouvelles, autres publications de 2023 portant sur un thème majeur ou novateur.

Ne pas lister les marronniers.

Pour chaque publication : citer son titre ainsi que le lien vers votre site Internet de diffusion, et préciser le cas échéant le ou les avis de moyen terme de commissions du CNIS quand elle contribue à y répondre.

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 2)	Avis de commission (cf. annexe 2)
« Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans », <i>Tendances</i> n° 157, 2023	https://www.ofdt.fr/publications/collections/tendances/les-jeux-dargent-et-de-hasard-17-ans-escapad-2022/		
« Les drogues à 17 ans - Analyse de l'enquête ESCAPAD 2022 », <i>Tendances</i> n° 155, 2023	https://www.ofdt.fr/publications/collections/tendances/les-drogues-17-ans-analyse-de-lenquete-escapad-2022-tendances-155-mars-2022/		
« A la fin de l'adolescence, des inégalités sociales de santé et de consommation de substances psychoactives marquées », France portrait social – Insee Références – Édition 2023, à paraître	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666953		

- SERVICE DES DONNES ET ÉTUDES STATISTIQUES -
- Ministère de la Transition Écologique -

0. Éléments de contexte en 2023

En 2023, les besoins en données et analyses sur l'énergie sont restés importants, dans un contexte de fortes incertitudes sur les approvisionnements et de tensions sur les prix. Le Service des données et études statistiques (Sdes) a continué ainsi à se mobiliser fortement sur le suivi de la crise énergétique, du plan de sobriété et des mesures de soutien, pour répondre aux besoins du ministère comme aux demandes internationales. Les investissements se sont poursuivis par ailleurs pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment de la mise à disposition de données locales d'énergie, du suivi des prix, de la conception d'un bilan de l'hydrogène, de la prise en compte de l'impact du climat sur la consommation. La rénovation énergétique est restée un axe important, avec le suivi des aides à la rénovation dans le résidentiel, la collecte d'une nouvelle enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements, de premiers travaux relatifs aux effets des rénovations sur la consommation réelle d'énergie et l'expertise de sources nouvelles sur le tertiaire.

Dans le domaine des transports, de nouvelles statistiques ont été produites sur les kilométrages parcourus par les véhicules routiers ainsi que sur les émissions de CO₂ liées aux déplacements, avec notamment deux études publiées sur le sujet au 1^{er} semestre et une à paraître en fin d'année. Après les premiers chiffres mis à disposition en 2022 sur les voitures de transport avec chauffeur (VTC), des résultats plus détaillés ont été diffusés sur les chauffeurs et les courses réalisées dans le cadre d'une nouvelle édition du rapport de l'observatoire national des transports publics particuliers de personnes. Enfin, en lien avec la mise en place de stratégies nationales sur le transport ferroviaire et la logistique, une nouvelle publication sur le transport de marchandises ferroviaire, a été diffusée.

Dans le domaine du logement et de la construction, les travaux post-collecte sur l'enquête sur le logement 2020 (EnL) se sont poursuivis, avec la mise à disposition de données partielles (hors revenus notamment) en cours d'année et la publication au 2^e trimestre d'une étude sur l'avantage de loyer dont bénéficient les occupants du parc HLM. D'autres études ont également été conduites, notamment sur les projections de ménages territorialisées, en lien avec l'Insee et sur la vacance de longue durée des logements.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, espace, dépenses, mer et littoral, risques, air...). Plusieurs publications et travaux de synthèse ont été produits, notamment sur les risques naturels (chiffres clés prévu fin 2023), la mer et le littoral (chiffres clés prévu fin 2023 - début 2024), la qualité des eaux superficielles (publication en juin 2023), la perception des risques environnementaux (publication de résultats détaillés prévu fin 2023 - début 2024). Le cadre des limites planétaires a été utilisé pour analyser la contribution de la France à la détérioration ou non de la situation planétaire (publication en octobre 2023). Enfin, le travail de rédaction du futur rapport sur l'état de l'environnement a été lancé pour une publication en 2024.

De façon transversale, le Sdes a apporté son appui pour la définition et le suivi des indicateurs relatifs aux différents chantiers de la planification écologique.

Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques sont restés un enjeu important avec de nombreux investissements réalisés en termes de méthodologie, de

modernisation des outils de collecte et de documentation. Les travaux sur la qualité se sont poursuivis avec la définition d'une nouvelle feuille de route, dans le prolongement de la revue des pairs de 2021.

1. Travaux en 2023

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Énergie

L'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements (TRELO) présentée au Cnis en avril 2022 a été collectée à l'automne 2023. Il s'agit d'un renouvellement de l'enquête TREMI, réalisée en 2020 sur les maisons individuelles et d'une extension de son champ aux logements collectifs et du parc social. Cette enquête en population générale est la seule source d'information qui couvre l'ensemble de la rénovation, qu'elle soit aidée ou non. Elle permettra de quantifier et qualifier les rénovations énergétiques réalisées sur les logements, et contribuera à appréhender l'impact, sur le terrain, des politiques nationales et locales d'encouragement à la rénovation énergétique des logements. Les gestes réalisés pour améliorer la performance énergétique des logements seront caractérisés finement, afin d'estimer par la suite les gains conventionnels d'énergie et d'émissions de GES associés aux rénovations.

À terme, il est prévu d'apparier les données de l'enquête TRELO avec les consommations réelles d'électricité et de gaz des logements enquêtés afin de quantifier les économies réelles d'énergie liées aux travaux de rénovation afin d'estimer les gains réels d'énergie liés à la rénovation.

Logement-construction :

Les travaux post-collecte sur l'enquête sur le logement 2020 (EnL) se sont poursuivis, avec notamment l'introduction des informations relatives aux revenus 2021 des ménages répondants à partir des sources fiscales et sociales. Des données partielles de l'enquête (hors revenus notamment) ont été livrées au premier semestre 2023. Une exploitation de l'enquête portant sur l'avantage de loyer dont bénéficient les occupants du parc HLM a été publiée au 2^e trimestre. La diffusion de résultats sur le taux d'effort en matière de logement et la mise à disposition des données complètes de l'enquête aux chercheurs interviendra au cours de l'année 2024.

Les travaux de refonte de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN), engagés en 2020, se sont poursuivis. Au cours du premier semestre 2023, un nouveau projet de questionnaire a ainsi été testé auprès d'entreprises.

Transport

L'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de Transport Routier de Marchandises a été présentée au Cnis en 2023 et a obtenu le renouvellement de l'avis d'opportunité et de conformité. Elle permet de mesurer l'activité des poids lourds sous pavillon français, tout au long de l'année, en collectant les trajets par origine – destination, la distance, le poids et la nature de la marchandise transportée. Elle s'insère dans un ensemble de dispositifs d'observation du transport de marchandises par mode de transport (maritime, fluvial, ferroviaire, aérien, routier) répondant à des règlements européens.

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le Sdes a poursuivi la réflexion, engagée fin 2022, sur l'évolution du dispositif d'enquête sur la mobilité en y associant son réseau de partenaires (le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement, l'Université Gustave Eiffel, la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités...).

Environnement

Un travail a été lancé en 2023 pour réaliser en 2025 une nouvelle enquête sur les déchets et déblais produits par les entreprises du BTP en 2024 (EDD) suite aux éditions précédentes (2004, 2008,

2014). Cette enquête permettra de disposer d'un nouveau point de référence sur le sujet pour les deux *rapporages* « règlement statistique déchets » et « 11.2.b de la Directive cadre déchets, sur les déchets de la construction et de la démolition » ; en effet, les nouvelles sources d'information administratives que sont la filière à Responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB) et le Registre national des terres excavées et sédiments (RNDTS) ne permettent pas de répondre de façon complète à ces besoins. Le projet d'enquête a reçu un avis d'opportunité favorable au Cnis en octobre 2023.

Une réflexion a été engagée sur la refonte du programme pluriannuel d'enquêtes sur la thématique « environnement et société ». Il apparaît en effet utile de rationaliser le programme d'enquêtes sur le sujet en lien avec les autres organismes (Insee, Credoc, Ademe, Science-Po), en s'attachant à préserver les séries longues, sans pour autant négliger les sujets émergents.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Énergie

Le Sdes a accédé en 2023 à des données de consommation d'électricité et de gaz d'un échantillon d'un million de ménages. Leur appariement avec des données sur les aides à la rénovation énergétique a été engagé en vue d'estimer les effets des rénovations énergétiques sur les consommations réelles d'énergie.

Logement-construction

La refonte du processus de collecte et de traitement des données relatives aux demandes d'autorisation d'urbanisme dans le cadre du projet Sit@del3 s'est poursuivie. L'objectif est d'être moins consommateur en ressources et de produire des indicateurs mensuels de qualité confortée, exploitant l'exhaustivité des données des Cerfa. Du fait de la forte mobilisation autour de ce projet, l'harmonisation des méthodologies de production des statistiques conjoncturelles en date réelle sur la construction neuve, initié en 2021, a été reportée à 2024.

Depuis la fin des années 90, le fichier Filocom (Fichier des LOgements par COmmune) est produit toutes les années impaires à partir des données fiscales nécessaires à l'établissement de la taxe d'habitation et de l'impôt sur le revenu. La production du millésime 2021 est en cours et devrait être mise à la disposition des chercheurs au 1^{er} trimestre 2024. Afin de surmonter les difficultés posées par la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une nouvelle chaîne de production de Filocom plus adhérente à celle de Fideli est l'objet d'une réflexion partagée avec l'Insee. Les nouveaux intrants de la chaîne Filocom devraient pouvoir être produits par l'Insee et mis à la disposition du Sdes au second semestre 2024, concomitamment à la production de Fideli 2023.

Transport

Un rapprochement, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant (CSNS), entre les données du répertoire statistique des véhicules routiers et celles sur la composition et le niveau de vie des ménages issues de la base Fideli a été effectué en 2023. Cette source d'information enrichie permettra d'analyser le parc de véhicules et son renouvellement, selon le niveau de vie des ménages, avec deux publications prévues en 2024. Une étude sur les liens entre étalement urbain, niveau de vie des ménages et émissions de CO₂ a été également initiée, en collaboration avec l'Insee en vue d'une publication en 2024. (AVG7)

Après les premières analyses de 2022 mobilisant les nouvelles données de plateformes VTC, des analyses plus détaillées sur les conducteurs de VTC et les courses réalisées ont permis d'actualiser le rapport sur les taxis et VTC, dans le cadre de l'observatoire national du transport public particulier de personnes (T3P). Une nouvelle collecte de données portant sur l'année 2022 a été réalisée auprès des plateformes VTC. (ESM7)(AVG7)

Une réflexion a été engagée pour enrichir la connaissance du transport combiné en mobilisant les données du ministère, afin de diffuser régulièrement des indicateurs de suivi et, sous réserve de faisabilité, d'élaborer en 2024 une nouvelle publication annuelle sur le transport combiné.

Des travaux d'investissement sur le suivi des entrepôts et plateformes logistiques ont été initiés au 2^e semestre 2023 à partir de l'expertise d'une diversité de sources administratives (Cotisation foncière des entreprises, fichiers fonciers...). Dans ce cadre, une expérimentation avec des acteurs privés de l'immobilier logistique a été lancée, visant à produire à l'horizon 2024 un atlas statistique des entrepôts sur un champ restreint aux surfaces de plus de 10 000 m², mobilisant des sources administratives, complétées de données privées. (TRT1)

Environnement

Le Sdes, en lien avec la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), a commencé à expertiser les données du Registre national des déchets des terres excavées et des sédiments (RNDTS) afin d'établir si certaines d'entre elles pouvaient être utilisées pour alimenter les *rapportages* européens. Pour autant cette expertise ne pourra se faire pleinement qu'en 2024 avec une année complète de données. (EDD9)

Dans le cadre du « plan eau », le Sdes a été amené à regarder plus finement les données issues de la Base de données du Registre des émissions polluantes et des déchets (BDREP) sur les prélèvements en eau des industriels. Cette base devrait permettre à terme de calculer des coefficients de consommation net d'eau par secteurs industriels.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Énergie

Sur les prix de l'énergie, le Sdes a initié une expertise sur les données de prix issues de l'enquête Observation des prix de l'industrie et des services (OPISE), de l'Indice des prix à la consommation et de l'enquête Transparence des prix. L'objectif est d'étudier la possibilité d'enrichir l'enquête semestrielle « transparence des prix » à partir des données de l'Insee afin de fournir à Eurostat des données plus fréquentes sur les prix, tout en limitant la charge de réponse pour les opérateurs. Des investissements ont également été menés pour améliorer le suivi des mesures de soutien aux consommateurs pour limiter la hausse des prix de l'énergie (chèque énergie, gel des tarifs réglementés de vente, aide aux copropriétés...).

Un travail de révision et consolidation de la méthode de correction des variations climatiques des séries de consommation d'énergie a été lancé.

En matière de données locales d'énergie, les efforts ont porté sur l'identification des Siret des entreprises en complément d'une expertise sur la qualité des codes NAF transmis par les fournisseurs aux gestionnaires de réseaux (en distinguant le code NAF du client de celui du site) en vue d'améliorer la méthode d'allocation sectorielle de la consommation de gaz naturel dans le bilan de l'énergie.

Logement-construction

Au début de l'année 2023, les publications trimestrielles sur la commercialisation des logements neufs (ECLN) ont été élargies aux constructions sur existant. Elles intègrent aussi désormais les séries corrigées des effets de jours ouvrables et des variations saisonnières, rendant le commentaire conjoncturel sur l'immobilier plus cohérent et plus aisé pour les utilisateurs. La territorialisation des indicateurs a été étendue à l'échelon départemental, assurant ainsi une diffusion complète du niveau national jusqu'aux zones ABC.

Suite à l'actualisation par l'Insee des projections de population à horizon 2070, les projections de ménages territorialisées ont été actualisées à horizon 2050 dans le cadre d'une collaboration méthodologique avec le département de l'action régionale de l'Insee. Sur la base d'analyses rétrospectives et prospectives, qui ont fait l'objet d'une publication en fin d'année, le Sdes a eu la

charge de formuler les hypothèses du scénario national retenues sur l'évolution des modes de cohabitation. Le passage des projections de ménages aux projections de besoins en construction sera affiné en 2024, notamment grâce à des travaux portant sur les disparitions et restructurations des logements existants.

Transport

Des estimations d'émissions réelles de CO₂ des voitures particulières ont été produites et valorisées au travers d'une étude sur la contribution du parc de voitures particulières aux émissions de CO₂, selon différentes caractéristiques des véhicules (âge, poids, motorisations, type de véhicules...), parue au 2^e trimestre 2023. (EDD5)

De nouvelles estimations sur la circulation des véhicules (kilomètres parcourus au cours de l'année précédente), à partir du répertoire statistique sur les véhicules routiers seront diffusées en open data d'ici la fin de l'année. Une publication méthodologique, détaillant la méthode d'estimation du parc de véhicules roulants et des kilomètres parcourus pour tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés), accompagnera cette diffusion.

L'enquête sur la mobilité des personnes 2019 a été enrichie par des données sur les émissions de CO₂, afin d'apporter un éclairage sur les émissions des déplacements du quotidien. (EDD5)

Le co-investissement Insee-Sdes permettant des analyses territoriales sur les émissions de CO₂ des déplacements du quotidien (déplacements domicile-travail et déplacements tous motifs) a été déployé auprès des directions régionales de l'Insee et des Dreal. Deux études régionales (en Ile-de-France et en Hauts de France) mobilisant ces données sont parues au 2^e semestre 2023. Une publication Insee-Sdes au niveau national paraîtra en décembre 2023, publication qui pourra être également déclinée au niveau régional. (TRT1)

Un chantier pluriannuel pour préparer le changement de base du compte satellite des transports a été lancé, afin d'intégrer notamment les évolutions liées au changement de base à l'horizon 2024 des comptes nationaux.

Avec la mise en place des stratégies nationales sur le transport ferroviaire, le domaine portuaire et fin 2022 sur la logistique, le besoin de connaissance sur le transport de marchandises par tous modes est accru. Dans ce contexte, une nouvelle publication annuelle sur le transport ferroviaire a été diffusée en 2023, accompagnée de la mise en ligne de données détaillées. Sur le transport maritime, la nouvelle publication est reportée en 2024. Enfin, un investissement a été engagé, en collaboration avec la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) dans le cadre des conférences régionales logistiques, pour compléter les publications nationales sur le transport de marchandises d'indicateurs déclinés au niveau régional. (TRT1)

Environnement

Après la diffusion de premiers résultats en 2022, l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser) des Français a donné lieu à une exploitation complémentaire valorisée dans une publication en fin d'année.

Dans le cadre du *rapportage* de la convention de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le Sdes a mis à jour et publié les indicateurs Sendai pour les années 2020 à 2022. Le service a également apporté un appui technique à la DGPR pour produire les indicateurs à destination de la Commission européenne dans le cadre du 3^e cycle de la directive inondations (croisement des couches des enveloppes d'inondation avec des informations géolocalisées sur les infrastructures, les habitations, les enjeux particuliers). (EDD7)

La révision des estimations des émissions du transport maritime international (principe de résidence) a été faite suite aux recommandations de l'OCDE. Cela a conduit à fortement réviser à la hausse ces émissions de CO₂ du fait de la prise en compte des unités résidentes du reste du monde. (EDD5)

S'agissant du calcul de l'empreinte carbone, les travaux méthodologiques avec l'Insee sur la mobilisation du modèle multirégional Figaro d'Eurostat se poursuivent, avec la perspective de s'appuyer sur un modèle multirégional pour l'estimation de l'empreinte carbone de la France à

compter de 2024. Le calcul d'une empreinte carbone requiert de connaître les émissions de gaz à effets de serre (GES) dans tous les pays du monde avec un niveau de détail sectoriel suffisant. Des estimations relativement consensuelles sont disponibles pour le CO₂ (Eurostat, sur la base de données de l'AIE). En revanche, les données sur les émissions de méthane (CH₄) et protoxyde d'azote (N₂O) et de gaz fluorés (HFC, PFC, NF₃, SF₆) sont plus dispersées et les travaux de synthèse sont encore en cours. (EDD5)

S'agissant de l'empreinte déforestation importée de la France, le Sdes a complété ses estimations des quantités de matières premières importées en France selon l'origine réelle des produits, pour les matières premières visées par la Stratégie nationale sur la déforestation importée, par un travail visant à remonter jusqu'aux surfaces de terre mobilisées pour les produire. La publication d'un document d'étude sur le sujet est prévue en fin d'année.

S'agissant des comptes de dépenses et d'activités relatifs à la maîtrise de l'énergie, les investigations méthodologiques lancées en 2022 sur l'estimation de la construction de bâtiments basse consommation se sont poursuivies et les premiers résultats ont pu être ajoutés au *rapportage* Eurostat sur les éco-activités (EGSS) en octobre 2023.

En matière de dépense de protection de l'environnement, faisant déjà l'objet d'un *rapportage* obligatoire, les investissements ont porté sur deux aspects : l'amélioration de l'estimation du financement et des dépenses des associations environnementales, après un premier travail exploratoire en 2022 ; la révision méthodologique du compte des dépenses d'assainissement. Par ailleurs, la modification du questionnaire 2022 d'Eurostat pour la collecte des dépenses environnementales (EPEA) a amené à revoir la façon dont étaient calculées les consommations intermédiaires (CI) de services environnementaux mobilisées pour produire des services environnementaux.

Dans le cadre des travaux portant sur l'évaluation du 3^e cycle de la directive inondation et de l'élaboration du recueil de chiffres clés sur les risques naturels, le Sdes a évalué le nombre de personnes résidant dans les enveloppes approchées d'inondation potentielle, en mobilisant les bases de données Fideli et Filosofi produites par l'Insee.

Enfin, le Sdes a contribué à l'*Insee Références* « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires » porté par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture dont la publication est prévue en janvier 2024. En lien avec le Service de l'économie verte et solidaire (SEVS), il a produit un dossier sur les pressions environnementales exercées par l'agriculture et les pressions exercées sur l'agriculture ainsi que six fiches thématiques. Il a par ailleurs exploité les données du recensement agricole 2020 en vue d'une publication en fin d'année sur l'irrigation.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Logement-construction

Le répertoire inter-administratif des locaux (RIAL) ouvrira ses services aux premiers institutionnels du logement mi-2024. En 2023, le Sdes et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) ont accompagné les développements informatiques par la DGFIP sur plusieurs volets, en particulier sur la définition et l'efficacité de la méthode d'interrogation du répertoire.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le Sdes a poursuivi en 2023 ses efforts pour améliorer la lisibilité de son offre (AVG 8).

- La nouvelle application de Diffusion des données (DiDo) a été enrichie avec la mise en ligne de nouveaux jeux de données (gaz à effet de serre au format AEA, déchets, irrigation, permis de construire, parc de véhicules...). Cette application permet l'exploration de jeux de données, la

mise en œuvre de filtrages, l'automatisation de requêtes *via* une interface de programmation applicative (API) et le téléchargement de fichiers dans plusieurs formats (csv, xlsx, json, gejson).

- Afin de mettre à disposition de façon simple des indicateurs territoriaux dans le domaine de l'environnement (*EDD1*), le Sdes a enrichi l'application de cartographie interactive (outils geoclip) qui permet d'afficher des cartes et des statistiques à des échelons géographiques variés. L'arborescence comporte désormais cinq entrées (énergie, environnement, logement, transport, contexte). Cet outil permet d'afficher plus de 50 indicateurs.
- Une [data visualisation dynamique](#) des indicateurs nationaux de suivi des ODD a été réalisée et valorisée dans le cadre de la revue nationale volontaire sur les ODD adressée par la France à l'ONU en juillet 2023.
- Le Kit des indicateurs territoriaux de développement durable a fait l'objet d'une révision par un groupe de travail copiloté par le Sdes et le Psar de Lyon, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et aux enjeux des territoires.
- Des [portraits territoriaux de développement durable](#) ont été co-produits par l'Insee et le Sdes, en collaboration avec le Pôle Conseil Expertise, et diffusés auprès des DR Insee et des Dreal.
- L'offre de diffusion et de valorisation des publications du Sdes s'est développée en 2023. Dans la continuité du développement récent des data visualisations, vidéos, infographies, le Sdes a réalisé deux Podcasts (format 6 minutes sur le site notre-environnement.gouv.fr) en accompagnement de publications phares (un sur le changement climatique, un autre sur l'antibio-résistance).

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Parc de véhicules des ménages et nouvelles immatriculations : connaître les caractéristiques et le niveau de vie des ménages qui détiennent le parc de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) et des nouveaux acquéreurs pour aider à définir/évaluer les politiques publiques concernées (types de ménages affectés par la transition écologique, primes à la conversion, bonus/malus, etc.).	RSVERO : répertoire statistique des véhicules routiers	Sdes	Fidelil : fichier démographique sur les logements et les individus	Insee	Champ du fichier 1 : Véhicules immatriculés en France

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Ouvrages de référence			
Bilan de l'énergie de la France	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-energetique-de-la-france-pour-2021?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés de l'énergie	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-de-lenergie-edition-2023?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés des énergies renouvelables	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-energies-renouvelables-edition-2023?rubrique=21&dossier=174		
Chiffres clés du climat	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-climat-france-europe-et-monde-edition-2023?rubrique=26&dossier=1263		
Compte du logement	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/rapport-du-compte-du-logement-2022-0?rubrique=51&dossier=1055		TRT 5
Chiffres clés des transports	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-transport-edition-2023?rubrique=56&dossier=1337		
Bilan annuel des transports	A paraître en novembre		
Les taxis et VTC en 2021 Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-taxis-et-vtc-en-2021-rapport-de-lobservatoire-national-des-transport-publics-particuliers-de?	AVG7	ESM7

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
	rubrique=60&dossier=1346		
Bilan environnemental de la France – Édition 2022	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2022-0?rubrique=41&dossier=176		
Bilan environnemental de la France – Édition 2023	A paraître en décembre 2023		
Publications présentant des résultats nouveaux ou issus de sources nouvelles			
Les loyers réduits du parc social procurent un avantage monétaire estimé à 225 euros mensuels	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-loyers-reduits-du-parc-social-procurent-un-avantage-monetaire-estime-225-euros-mensuels?rubrique=52&dossier=1049	AVG 2	TRT 5
Les déterminants de la vacance longue durée des logements détenus par les personnes physiques	A paraître en décembre 2023		TRT 5
Les projections de ménages à horizon 2050	A paraître en décembre 2023		TRT 5
Quels freins à la baisse des émissions de gaz à effet de serre du parc automobile ?	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/quels-freins-la-baisse-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre-du-parc-automobile?rubrique=58&dossier=1348	AVG7	<u>EDD5</u>
Disparités territoriales des émissions de CO2 des déplacements du quotidien	A paraître en décembre	AVG7	<u>EDD5</u>
La part modale du transport ferroviaire de marchandises en hausse en 2021	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-part-modale-du-transport-ferroviaire-de-marchandises-en-hausse-en-2021?rubrique=62&dossier=1342		TRT1
Les échanges transfrontières de déchets faisant l'objet d'une notification préalable en	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-echanges-transfrontieres-de-dechets-faisant-		EDD1 EDD11

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
2021	lobjet-dune-notification-prealable-en-2021?list-actu=true		
Les Français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ?	À paraître en décembre 2023 ou janvier 2024	AVG5	EDD1 EDD9
Bilan de la qualité de l'air extérieur en France – année 2022	À paraître en novembre 2023		EDD1 EDD8
Chiffres clés sur les risques naturels	À paraître en décembre 2023		
Chiffres clés mer et littoral	À paraître en janvier 2024		
Lutte contre l'antibiorésistance : cas d'école pour l'approche Une seule santé	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lutte-contre-lantibioreistance-cas-decole-pour-lapproche-une-seule-sante?rubrique=43&dossier=213		EDD1 EDD8
Importations françaises de matières premières visées par la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée - Vers une empreinte terre de la France	À paraître en décembre 2023		EDD1
État des lieux de l'irrigation en France en 2020	À paraître en décembre 2023		EDD1
Les prélèvements d'eau douce : principaux usages en 2020 et évolution depuis 25 ans en France	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-prelevements-deau-douce-principaux-usages-en-2020-et-evolution-depuis-25-ans-en-france?list-actu=true		
La pollution chimique des cours d'eau et des plans d'eau en France de 2000 à 2020	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-pollution-chimique-des-cours-deau-et-des-plans-deau-en-france-de-2000-2020?list-actu=true		
Évaluation nationale des	https://		

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
sites humides emblématiques 2010-2020 - Analyse des résultats et Atlas cartographique des sites humides emblématiques 2010-2020	www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-nationale-des-sites-humides-emblematisques-2010-2020-analyse-des-resultats?list-actu=true et https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/atlas-cartographique-des-sites-humides-emblematisques-2010-2020?list-actu=true		
La France face aux neuf limites planétaires	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-france-face-aux-neuf-limites-planetaires?list-actu=true		EDD1

Avis généraux

Développement durable

AG1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance

Le Conseil se félicite de la publication du rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Au-delà de la mise à jour et la diffusion régulière des indicateurs retenus par le rapport, le Conseil demande au service statistique public de répondre aux recommandations du groupe de travail dans la perspective d'affiner la mesure de la qualité de la croissance.

AG2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité

Le Conseil considère que le développement durable intègre la question des inégalités de toutes natures. Il souhaite vivement qu'elles demeurent un sujet d'attention permanent et que cette question soit prise en compte dans les travaux entrepris.

Numérique

AG3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique

L'économie numérique transforme en profondeur l'activité humaine et les relations entre les individus. Le Conseil demande que le service statistique public mesure le développement des technologies numériques et ses conséquences, d'une part, sur les usages qu'en font les entreprises ou autres organisations et les individus, d'autre part, sur l'économie et la société.

AG4. Tirer profit des sources de données produites par le développement du numérique

Le Conseil recommande aux services producteurs d'explorer les nouvelles sources de données dès lors qu'elles ouvrent des perspectives d'enrichissement du système d'information de la statistique publique. Il demande aux services d'expertiser ces sources et d'être particulièrement attentifs à la qualité des statistiques produites.

Territoires

AG5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales

Le Conseil note avec satisfaction les avancées substantielles dans la mise à disposition par les services producteurs de données territoriales plus riches et plus fines. Il demande que le service statistique public poursuive ses efforts dans ce domaine et veille tout particulièrement à garantir la cohérence des informations produites et à en faciliter l'accès notamment aux acteurs locaux.

AG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales

Le Conseil prend acte qu'une partie du programme statistique répond à des demandes européennes. Dans ce contexte, il encourage vivement les efforts produits par le service statistique public pour continuer à prendre une part active à la construction de la statistique européenne et pour développer des comparaisons internationales – y compris des territoires – en étant très attentif aux questions de comparabilité entre pays.

Méthodes et diffusion

AG7. Développer les appariements entre sources de données

Le Conseil demande à l'ensemble des producteurs de la statistique publique de développer les appariements entre sources de données afin d'enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes, en veillant au strict respect de la confidentialité lorsque les appariements reposent sur des informations identifiantes.

AG8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public

Le Conseil recommande aux services de la statistique publique de poursuivre leurs efforts pour améliorer la lisibilité de leur offre. Celle-ci couvre à la fois les nomenclatures utilisées, l'information sur les sources de données qu'ils produisent et la diffusion des statistiques et analyses qui en sont issues.

Observation de populations spécifiques

DQS 1. Assurer la continuité de l'information sur les personnes handicapées

Le Conseil soutient les efforts menés par le service statistique public afin d'observer et mieux définir les différentes populations atteintes d'un handicap. Il souligne l'importance d'assurer le renouvellement d'enquêtes en population générale et d'enrichir le système d'information par d'autres sources de données, notamment par les données administratives.

DQS 2. Suivre le vieillissement de la population

Le Conseil souhaite que le service statistique public suive attentivement le phénomène de vieillissement de la population en France en mettant particulièrement l'accent sur les personnes notamment aux grands âges, leurs conditions de vie et leur état de santé.

DQS 3. Mieux connaître les conditions de vie de l'enfant

Le Conseil recommande que la statistique publique consolide son système d'information afin de développer les connaissances relatives aux conditions de vie et au développement de l'enfant et de l'adolescent dans son environnement social et familial. L'approche en termes d'observation des parcours est encouragée. Les conséquences des ruptures familiales sur le quotidien de l'enfant ainsi que la situation et le devenir des enfants concernés par la protection de l'enfance seront principalement examinés.

DQS 4. Mesurer l'émigration

Le Conseil renouvelle le constat du manque d'informations sur les émigrants quittant le territoire national. Il demande que le service statistique public, dans le cadre de la poursuite de ses travaux sur les flux migratoires, porte ses efforts sur la mesure du phénomène d'émigration. Il sera notamment attentif aux données produites sur les départs de jeunes de France vers l'étranger et, parmi eux, ceux en mobilité internationale pour leurs études.

Précarités et inégalités sociales

DQS 5. Développer la mesure de la précarité résidentielle

Le Conseil note que le sujet de la précarité résidentielle et les enjeux qu'il soulève font l'objet d'une forte demande sociale. Il demande au service statistique public de renforcer ses efforts pour identifier et mobiliser les sources de données permettant de prendre régulièrement la mesure des situations de personnes mal-logées ou sans domicile, en portant particulièrement l'attention sur les publics très vulnérables comme les personnes âgées, les mineurs non accompagnés ou les familles monoparentales et familles nombreuses.

DQS 6. Observer la grande pauvreté

L'état actuel du système d'information statistique relatif à la mesure de la pauvreté rend insuffisamment compte des situations de grande pauvreté, qu'il s'agisse des personnes en ménage ordinaire ou de celles vivant en dehors de ce périmètre. Le Conseil insiste sur l'importance de bien définir la notion de grande pauvreté pour mieux repérer et exploiter les sources permettant d'observer les trajectoires des personnes concernées, et en particulier mesurer les phénomènes de persistance dans la pauvreté.

DQS 7. Stéréotypes, préjugés et discriminations

Les critères de discrimination inscrits dans la Loi, surtout s'ils se combinent, constituent une grave menace pour la cohésion sociale. Le Conseil demande que le service statistique public construise un dispositif d'observation et de mesure des différentes formes de stéréotypes, préjugés et discriminations.

DQS 8. Suivre le développement du numérique et ses effets sociaux

Le Conseil encourage la poursuite de la production de données sur le développement du numérique et de ses effets sociaux. Il insiste pour que des exploitations par catégorie de populations soient menées afin d'affiner les mesures de la fracture numérique et mieux caractériser les publics concernés. Le caractère régulier de ces mesures permettra d'en suivre les évolutions dans le temps.

Développement du système d'information

DQS 9. Pérenniser le système d'information sur le logement

Le Conseil appuie les producteurs de la statistique publique dans leurs efforts de pérennisation d'un système d'information pour l'observation et le suivi de l'état et des conditions de logement en France et dans ses territoires. Il rappelle la nécessité de comparer dans le temps les situations vécues par les individus et soutient le renouvellement de l'enquête nationale logement et de l'enquête sans domicile.

DQS 10. Renouveler l'enquête Emploi du temps

Le Conseil considère que l'enquête Emploi du temps est un dispositif essentiel pour mesurer la manière dont les membres d'un ménage, y compris les enfants, organisent leur temps et partagent les tâches. Il demande que l'enquête soit renouvelée, en particulier pour suivre l'évolution durant les dernières décennies des inégalités de genre en la matière.